

**De l'onanisme; ou discours philosophique et moral sur la luxure artificielle,
& sur tous les crimes relatifs. / Par Mr. ***** [P. du Toit de Mambrini].**

Contributors

Du Toit de Mambrini, Jean Philippe, 1721-1793.

Publication/Creation

A Lausanne : De l'imprimerie d'Antoine Chapuis, MDCCLX. [1760]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/st9y8fsm>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

D E

L'ONANISME;

O U

DISCOURS

PHILOSOPHIQUE

E T

M O R A L

S U R L A

LUXURE ARTIFICIELLE,

& sur tous les Crimes relatifs.

Par MR. * * * * * Du Toit

de Moudon  Min: des. Ex:

A LAUSANNE,

De l'Imprimerie d'ANTOINE CHAPUIS.

M D C C L X.

N'ayez aucune part aux œuvres infruc-
tueuses des ténèbres ; mais plutôt con-
damnez-les , car il est même deshon-
nête de dire ce que ces gens là font en
secret. Mais toutes choses sont mises en
évidence par la lumière ; car la lumie-
re est celle qui manifeste tout.

EPHESIENS V. v. 11. 12. & 13.

ignorans une curiosité dangereuse, apprendre aux simples des choses dignes d'un oubli éternel, & qu'il faudroit plutôt faire rentrer dans l'abîme, qui est leur place; s'exposer aux railleries des profanes, sans beaucoup d'esperance de gagner des cœurs corrompus, habitués à ces excès, trop enfoncés peut être dans ces dissolutions, pour qu'on puisse les faire rebrouffer; découvrir au genre humain sa trop honteuse nudité, & les abominations dont la nature humaine est capable; être ainsi en scandale aux personnes vertueuses. Ne vaudroit-il pas bien mieux jeter le voile sur ces *œuvres infructueuses des ténèbres*, comme les appelle l'Apôtre, & les abandonner en effet à ces ténèbres qu'elles prennent pour leur couverture, de peur d'être soi même un instrument de ces odieuses luxures, en cherchant à être le hérault de la chasteté?

Tels sont les écueils de l'entreprise, & je n'ai point fermé les yeux pour ne pas les voir. Cependant comme tout est affaire de calcul, il ne faut pas supprimer un dessein, quel que soit le mal qui peut en résulter, lorsque

que

que le bien le surpasse de beaucoup ; & cette idée m'a donné du courage.

Je ne crois pas qu'on ait encore écrit en françois sur cette matiere , & néanmoins le torrent ravage ; cette maniere de libertinage est , dit-on , portée aux derniers excès parmi la jeunesse. C'est une infernale épidémie qui repand son infection de proche en proche. Comment pourroit-on ne pas opposer quelque contrepoison à cette coupe de féduction , présentée par tant d'émissaires de l'ennemi , & que la jeunesse reçoit & donne tour à tour.

Je sai bien que dans ce siècle malheureux où non seulement la religion est presque oubliée , mais encore , où on ne fait plus ce que c'est que rougir , les grands motifs manquent souvent leur impression. Que si on pouvoit esperer d'avoir prise sur des hommes accoutumés à tout ramener au sensible , & qu'un intérêt present mouvra bien plus , que l'intérêt transcendant de leur ame ; ce seroit sans doute par les raisons de santé si bien déduites par l'auteur.

Mais quand on parviendroit par de tels motifs à supprimer un grand nom-

bre de ces actes, ce seroit, je l'avoue, beaucoup pour le corps, & plut à Dieu qu'on put seulement gagner cela ! Cependant ce seroit peu pour la partie morale de l'homme, laquelle mérite une attention si souveraine, & qui pour être dans la regle, doit agir par les vraies & grandes raisons, par des fins vraiment dignes d'une créature intelligente, appelée à connoître & à respecter les ordres de son Maître.

*Oderunt peccare boni, virtutis amore,
tu nihil admittes, in te, formidine pœnæ.*

HORAT. Epist. L. I. 16.

Quelque corrompus que soyent les hommes, ils ne le sont pas tous également ; & le fond moral, quelque couvert qu'il soit de la croute du vice, n'est jamais anéanti. Un instinct, caché dans le plus intime du cœur, reclame toujours, & présente ses droits. Essayons de le développer, de le sortir, pour ainsi dire, du cachot où le tient le peché. Les hommes sont si divers, que ce qui ne touche pas l'un, peut produire son effet sur l'autre ; & comme dit le poëte,

Sens.

— — — *Semper tibi pendeat hamus ;
Quo minime reris , gurgite piscis erit.*

OVID.

Il faut tout dire , afin que rien ne manque , ou pour la conversion , ou pour la condamnation de l'homme.

C'est sans doute une chose trop déplorable , que dans le sein d'une Religion toute sainte , on soit obligé de prémunir les hommes contre de telles horreurs , & des Chrétiens , j'ai tout dit en ce mot , contre ces abominations , que l'Apotre reprochoit aux Payens. Et n'est ce pas ici qu'une ame en qui le sentiment n'est pas éteint , & qui prend quelque intérêt aux malheurs de l'humanité , doit faire dans la plus amere douleur , cette lamentation du Prophète ? *Plut à Dieu que ma tête s'en allat toute en eau , & que mes yeux fussent uue vive fontaine de larmes , pour pleurer jour & nuit les blessés à mort de la fille de mon Peuple ! Plut à Dieu que j'eusse au desert une cabane de voyageur , & j'abandonnerois mon Peuple , & me retirerois d'avec eux , car ils sont tous des adulteres , & une troupe de perfides.*

Je n'ai pas besoin d'avertir, que les differens genres de luxure n'entreront ici que par contrecoup, & par ce qu'ils ont de commun avec le crime que j'attaque. On comprend que je n'écris point, proprement contre l'impureté. J'en veux directement, dans ce discours, à cette branche artificiellement entée, sur le tronc infect de la luxure.

Je montrerai la grandeur de ce crime; je creuserai dans ses sources, & par un calcul moral, je ferai voir à quels égards, il est supérieur en viciosité à l'acte simple & naturel de la fornication, déjà lui même si criminel. Je montrerai, que ce genre d'énormité a toutes les qualifications du crime consommé, par les ravages qu'il fait dans la Republique intérieure, & en ce que le coupable peche tout à la fois contre DIEU, contre la société & contre lui même. Je traiterai des crimes relatifs; chemin faisant je réfuterai toutes les objections. Je mettrai en regard avec le crime, la destinée du criminel. Je l'envisagerai d'abord relativement à l'homme; amenant ensuite des principes plus hauts, je l'envisagerai relativement au Chrétien. J'indiquerai des remedes,
je

je donnerai des conseils , & je discuterai tous ces points aussi philosophiquement que religieusement.

Il ne faut néanmoins pas s'y méprendre ; quoi que mon but soit unique , & que je n'écrive point contre la luxure , le genre & l'espece ont quelques principes si prochains , & qui leur sont tellement communs , que vouloir absolument écarter l'un , ce seroit manquer l'autre ; & par une méthode , qui pour être trop serrée , seroit trop stérile , supprimer quantité de choses qui vont au fait.

Je me suis bien gardé de le faire. Il est heureux pour moi , de pouvoir , sans m'écarter de mon sujet présenter en même tems , çà & là , le miroir au fornicateur , être ainsi d'une utilité plus générale. Les hommes , même les plus fins & les plus subtils dans le reste , sont quelquefois si stupides dans le mal , ou le veulent être ; qu'un luxurieux , qui liroit ce discours , quelque engagé qu'il fut en des commerces criminels avec le sexe , ne se trouvant pas coupable des déréglemens que je censure , s'autoriseroit peut-être dans ses impuretés. Un cœur corrompu ,

qui par consequent ne peut avoir les vrais appuis, se cherche avec avidité des couffins trompeurs. On se dit fourdement, au moins je ne suis pas coupable de celui là, & sur de tels prétextes, on se calme, on se tranquillise. Quelque grossier que soit ce filet, qui ne fait combien la corruption aime à s'y prendre, & à courir à ce

Prov. VII. *lien des insensés qui est tendu contre leur vie.*

Peut-être même, suis je allé plus loin, & par une raison semblable, je me suis un peu plus étendu dans quelques chapitres; je me suis un peu plus apésanti sur certaines idées, qu'il n'auroit été absolument nécessaire. Mais les principes que j'y développe m'ont paru si importans, si indispensables même à mon but, que j'ai cru devoir leur donner un peu d'étendue.

J'ai encore à repondre, par anticipation, au reproche que ne manqueront pas de me faire ces hommes, qui, n'envifageans le crime qu'avec des yeux tout criminels, le pallient avec audace, & qui vivans sans reflexion, ne voient ni toute sa noirceur ni toute la tristesse de son sort. Ces personnes
m'accu-

m'accuseront d'avoir chargé le tableau, d'avoir outré la peinture, soit du crime, soit de la destinée de ces ennemis des loix de la nature, d'avoir cherché à jeter les coupables dans une frayeur excessive. Hé qui pourroit en dire trop? Qui pourroit en dire assez? Cependant on trouvera ma reponse, & le baume à la playe dans le chapitre seizieme. J'ai dit la vérité; je n'ai parlé qu'avec l'Écriture; & puis,

*Pectora tantis obsessa malis,
non sunt ictu ferienda levi.*

SENEC.

Les personnes graves me blameront peut-être de quelques citations profanes, repandues dans un traité si sérieux. J'ai cru pouvoir m'accommoder au gout du siècle, temperer le desagrément de la matiere, & comme les Israélites dérober quelques vases aux Égyptiens. Il n'est pas mal quelquefois de battre le Paganisme, par le Paganisme même. Cependant si j'en suis repris, je recevrai la censure avec docilité.

Jeunesse assez heureuse jusqu'ici,
A 5 pour

pour être innocente, fortifie-toi du rempart que je vais mettre entre toi & la chute!

Jeunesse déjà malheureusement coupable, après avoir vû dans l'ouvrage précédent les effrayantes infirmités d'un corps que tu chéris, contemple encore ici les appuis de ta criminelle fécurité enlevés, & l'anathème qui t'est lancé, & la condamnation qui t'attend, si tu ne prens les mesures les plus promptes pour te tirer de cet abîme, d'où enfin, on ne revient plus, & où selon la parole du Sage est *la multitude des trépassés*. Vois l'ennemi qui ruse contre la plus précieuse partie de ton être; il ne s'agit pas seulement ici de ton corps mortel, mais de ton ame immortelle, & de ce feu dévorant, de ces ardeurs inextinguibles, dont le feu versé autrefois sur Sodome & Gomorrhe n'étoit qu'une foible image.

DIEU qui connoit mon but & mes intentions, veuille lui-même diriger ma plume, & sans regarder à l'indignité de l'instrument, repandre sa grace sur mon travail, & accorder à mes vœux & à mes soupirs, cette bénédiction sans laquelle on travaille en vain!

CHA-

CHAPITRE I.

De l'origine de ces luxures artificielles.

POUR voir l'atrocité de ces œuvres infructueuses des ténèbres, allons les chercher dans leur origine, dans le maillot où elles étoient pliées.

L'homme qui se fort de Dieu, ne peut que pécher; & si peu qu'il se tire de la simplicité du coup d'œil pour contempler avec cupidité la créature, alors la convoitise conçoit & produit au dehors son fruit empesté. C'est l'origine de la fornication.

Mais que va-t-il devenir cet homme, qui a voulu être son propre maître, & goûter, malgré la défense, du fruit défendu?

Envisageons ici le genre humain dans sa masse.

On croiroit que DIEU, dont la Majesté suprême est attaquée par une si criminelle rébellion, va foudroyer le coupable, & ne suspendra pas une si juste vengeance. Mais sa justice ne comporte pas cet ordre. Il veut d'ail-

leurs que le systéme du présent monde continue, qu'il ne soit pas étouffé dans son berceau; & plus terrible dans ses conseils sur les enfans des hommes, lorsqu'il suspend la punition, que lorsqu'il s'arme tout de suite pour la rétribution, il ne fait qu'abandonner l'être égaré, à lui-même & à la perversité de son cœur. L'Esprit de Dieu l'a dit, *Celui qui se fouille, se souillera toujours plus.* Vous avez voulu pécher; première justice, vous pécherez à l'excès. DIEU ne veut ni des pécheurs partagés ni une punition à demi. Il faut que tout s'accomplisse & se consume, avant que sa main saisisse le jugement.

Apocal.
XXII.
Rom.
VII.

Deuter.
XXXII.

D'abord on a péché dans la nature. On a excédé dans les voyes naturelles, ensuite l'imagination enflammée a cherché d'autres ragouts. La cupidité n'a point de bornes & ne s'arrête jamais.

Per scelera semper sceleribus tutum est iter.

SENEC. Trag.

De là sont venus tous les genres d'énormité, & tout ce déluge d'abominations,

nations, que le péché plus simple d'abord & plus naturel a fait éclore. Qui auroit le courage de lever le voile, qui cache ces infernales horreurs? De tous ces crimes antiphysiques je me borne à celui que j'ai annoncé.

A peine une jeune personne sent se développer en elle cette seve de cupidité, que ses parens violans la pureté du lit nuptial lui ont transmise, que se tirant alors de la simplicité enfantine, & du coup d'œil de l'innocence qui voit, sans regarder; elle commence à contempler avec intérêt, un sexe différent; l'aiguillon de la luxure se fait sentir, & elle désire.....

Mais peut-être qu'un reste de timidité l'empêchera d'aller plus loin, & cette pudeur, qui, bien que déjà perdue dans le cœur, n'est pas d'abord anéantie, au point que toute retenue le soit aussi. Je ne sai quel frein arrête la jeunesse qui n'a pas encore vu toute honte. Elle ne sera peut-être pas à portée de se satisfaire. Que sai-je encore? La crainte de parens vertueux, celle de l'opprobre, surtout dans le sexe, des vues de fortune, d'arrangement qui seroient déconcertées, & mille circonstances

tances étrangères, mille cas qui seront même contraires au vrai esprit de la Religion, peuvent opposer une digue à l'impétuosité de ses desirs.

Cependant le tempéramment parle, il commande avec empire. Pendant ce tems là, l'ennemi ne dort pas. Le cœur en s'ouvrant, lui a donné accès. Il profite de l'occasion. Il envoie son ange. Au défaut du plaisir naturel, la jeune personne trouve au besoin un instituteur, instrument du démon, qui lui suggere ces voluptés factices, destinées à servir de substitut. La corruption y prend gout, l'habitude se forme, & une jeune plante est enfoncée dans le crime, & quelquefois déjà au fond du précipice, avant qu'elle ait bien voulu y réfléchir sérieusement.

C'est ainsi que se perpétue de génération en génération cette infamie, qu'on a si bien appelée le *vice des Collèges*. La conscience vient bien inquieter de tems en tems. Une lueur de réflexion s'éleve dans le coupable. On voudroit rebrousser & se contenir, mais l'habitude plus forte, maîtrise & replonge dans le borbier. Il est difficile d'en revenir après avoir réitéré, sans

une

une grace particulière. J'ai vû des personnes m'avouer, qu'elles avoient eu une peine extrême à perdre cette malheureuse habitude, & que les efforts leur coutoient infiniment, tant Satan est ferme dans la place qu'on lui a donnée, & lâche peu prise, quand on l'a laissé s'établir.

Je repondrai ici à une objection, que le libertinage des maximes me prépare peut-être. On dira „ Que souvent une jeune personne est séduite „ à ces pratiques sans en trop voir les „ conséquences ; qu'elle y entre même „ sans se croire coupable, & par conséquent qu'elle ne l'est pas, ou qu'elle „ l'est moins. Que sans doute si elle „ en connoissoit d'abord toute la turpitude, si elle en prévoyoit les suites, comme on fait dans un âge plus avancé, elle se tiendroit en „ garde &c.

Mais que prouveroit un tel langage, sinon que le crime n'est pas crime ? Car il est un grand nombre d'actes vicieux qu'on pourroit pallier par une telle apologie. Ceux même qui le diroient, ne le diroient pas sérieusement. Quelquefois on fait le premier pas, par cupidité,

cupidité ; quelquefois on le fait par curiosité , par le même principe qui fit goûter le fruit défendu , & qui a surtout tant de part aux commencemens de la luxure. On fait un essai dangereux & mortel de sa liberté. On commence , pour connoître ce qu'on ignore , & qu'il faudroit ignorer éternellement ; on continue par le diabolique plaisir qui y est attaché. Mais quoi ? Une jeune personne , capable de ces indignités , pourroit-elle ne l'être pas de réflexion ? Peut-elle ignorer qu'elle doit écouter sa conscience , avant que d'agir ? Et si elle l'écoute , c'en est fait , elle ne peut plus pecher tranquillement. Mais l'étourderie , la vivacité , l'emportement , la passion font franchir la barriere , sans rendre moins coupables ceux qui la franchissent.

Que dis je ! Il est bien ici question de réflexion ; comme si la première vuë de la raison n'y suffisoit pas. Ce n'est pas là un probleme de morale difficile à résoudre , & qui demande une lente & pénible opération de l'entendement. C'est une de ces vérités de sentiment qui se présentent à l'instant. Le simple instinct , la première idée de
l'esprit ,

l'esprit, le premier mouvement du cœur, la première voix qui se fait entendre au dedans, tout s'oppose, tout se souleve, tout se revolte contre de telles suggestions, & crie mille fois plus fort, pour qui ne veut pas être sourd, & préparer volontairement sa perte. Jettons ici une fleur d'un arbre qui pourtant a produit des fruits bien odieux.

*La nature ici bas, sa fille & notre mere,
Nous instruit en son nom, nous guide,
nous éclaire,*

*De l'instinct des vertus elle aime à nous
remplir ;*

*Et dans nos premiers ans, nous ensei-
gne à rougir ;*

*Mais pure en notre enfance & par l'âge
alterée,*

Elle pleure ses fils dont elle est ignorée ;

*Elle pleure ; & ses cris que nous n'en-
tendons pas*

*S'élevent contre nous dans la nuit du
trépas.*

CHAPITRE II.

Comparaison de deux crimes, Fornication & Enormité secrete.

JE ne ferai qu'ébaucher la comparaison dans ce Chapitre. Les deux suivans l'acheveront.

Le luxurieux, dans l'ordre de la nature, ne peut pas commettre le crime, lui seul. Et si la passion lui fait tendre des pièges à l'innocence & l'en rend victorieux, il faut convenir, que par rapport à l'extérieur, il fait ce mal que l'énorme dont je parle ne fait point, de se donner un complice, de perdre une ame & de l'entraîner à une même dissolution. J'ai dit par rapport à l'extérieur, car on verra bientôt que le fond du cœur de l'énorme n'est pas moins déréglé. Ainsi, considéré sous ce point de vuë, le simple fornicateur est plus coupable, envers la société, quoiqu'à d'autres égards il le soit bien moins.

Il peut aussi par les suites de son crime, donner un scandale, que l'autre ne donne point. Mais dans ce siècle impie, qui est-ce qui le prend ce scandale? Un petit reste d'hommes, qui n'en est pas encore à ce point de renversement, d'appeller le bien mal, & le mal bien, & ce genre d'hommes ne sauroit être corrompu par le poison de tels exemples. Mais quand le scandale seroit aussi généralement pris, qu'il est au fond véritablement donné, il arriveroit alors que le luxurieux souffriroit du moins l'opprobre qu'il mérite, que tout ce qu'il y a de modeste dans le sexe le fueroit comme une peste, & qu'il n'usurperoit plus une réputation injuste. Bien plus, les dérangemens que de telles chutes mettent dans les fortunes, les contretens, les craintes, les punitions infligées par les loix humaines, le décri, la confiance perdue, tout cela peut faire une sorte d'expiation de ce crime, puni par là déjà à un certain point en ce monde.

Mais dans les prostitutions secretes, non seulement on peche, comme on verra, d'une maniere plus qualifiée,
mais

mais on peche en hipocrite, mais ces horreurs sont couvertes des ténèbres ; on les commet, & cependant au dehors, on paroît ce qu'on n'est point, on peut se parer d'un extérieur modeste, regulier, on n'est point exposé à un mépris si bien mérité & si bien dû. Une personne du sexe secrettement lascive, un ecclesiastique perdu, un jeune homme qui se destine à l'Eglise conserveront leur réputation & leurs places ; & par cet affreux substitut de la fornication, pechent derriere le rideau, pechent même mortellement à divers égards contre la société, sans perdre néanmoins aucun des précieux avantages, qu'elle ne destine qu'à la vertu & à l'innocence. Et que peut on en conclure, sinon qu'on se prépare aux yeux du Juge qui voit tout, pese tout, balance tout, un *trésor plus abondant de colere ?*



CHAPITRE III.

Suite de la Comparaison.

*Des ravages que ces pratiques font dans
l'intérieur.*

POUR comprendre ces ravages, il n'y a qu'à considérer d'abord, ceux qu'y font le simple acte de la convoitise, & y joindre ce qui est à ajouter.

La convoitise nourie, fomentée par la volonté, fouille tout l'intérieur. Elle profane ce sanctuaire, où devoit être allumé un tout autre feu. Toutes les facultés de l'esprit & du cœur s'y corrompent & s'y dénaturent.

Et qui redire, cum perit, nescit pudor.
SENEC. Agamemnon.

Ce sont des sens honteusement revoltés; une ame sensitive dont la pureté est ternie par les appetits les plus honteux, mise en desordre par les pointes d'une cupidité brutale.

C'est une imagination, maîtresse d'er-
reur

reur & de mensonge, qui vous présente l'objet sous les faces les plus fausses, afin qu'elles soient plus séduisantes; une imagination en délire, qui ne connoit plus de bornes à ses emportemens & à sa frénésie.

C'est un esprit qui boit dans la coupe de séduction, que les sens & l'imagination lui présentent, & dont la lumière est offusquée par leurs phantomes & par leurs images. Un esprit qui s'égarer au point de les prendre pour la règle de ses jugemens, de se prendre d'estime pour ce qui n'est digne que de son mépris, de reputed pour instrument de son bonheur, ce qui ne peut l'être que de sa honte.

C'est une raison séduite & subjuguée, qui vient à obéir en esclave, elle qui devrait être la maîtresse, & qui après avoir réclamé quelque tems, & présenté ses droits, bientôt vaincue elle même, adopte les plus étranges miseres.

C'est une liberté enchainée; une volonté qui ne connoit plus de principes d'action, que ceux que la passion inspire.

C'est un cœur enfin dont tous les mouvemens sont hors de l'ordre, cœur amolli, vicié, brulant de feux illegitimes,

mes, aimant hors de DIEU, cœur impudique & dénaturé, qui a donné comme un blanc signé à l'objet de sa passion de prendre toutes les formes & les impressions qu'il voudra lui faire prendre. Que ne puis-je m'étendre ici, pour montrer la ruine & la désolation, que la concupiscence porte dans la Republique intérieure! Mais cela n'entre dans mon sujet que par ce qu'il y a de relatif. Il en reviendra d'ailleurs quelque chose plus bas.

Que si dans l'acte simple de la convoitise, toutes les facultés spirituelles sont hors de l'ordre, il semble qu'il y ait une forte de remède dans la consommation naturelle de la luxure, qui ne se trouve point dans l'artificielle. On l'a dit, *animal post coitum triste*. Après avoir assouvi, le luxurieux voit le mécompte de tout ce qu'il s'étoit promis de durée dans le charme qui l'avoit séduit. Il voit alors les objets, non plus au rebours, mais tels qu'ils sont. Ses sens amortis, l'imagination éteinte, l'esprit déprévenu, & débarassé de ses nuages, il voit au moins pour un tems, les choses sous leur vrai point de vue.

Et

Et voilà pourquoi on voit tant d'hommes dégoutés de l'objet, bientôt après la jouissance, & ne continuer que par la pure brutalité du corps & l'empire qu'ils ont laissé prendre au tempérament. Le mépris succede à l'estime, le dégout au sentiment, l'ennui à la vivacité du gout. On voit du moins l'illusion de la pensée, que la créature puisse procurer un bonheur réel; on expérimente la fausseté des appuis qu'on y prend. Plaisir fugitif & d'un instant, qui reçoit bientôt le coup de mort, & toutes les puissances de l'ame sont détrompées.

Mais dans le crime que je censure, non seulement l'impureté intérieure dont j'ai parlé, s'y accomplit toute entière, mais elle ne trouve pas ensuite dans l'acte qui assouvit le même remède. Les sens, il est vrai, y reçoivent une espece de mort, mais comme le désir vrai & naturel n'y est jamais entièrement satisfait, la volonté s'y porteroit avec une ardeur nouvelle; mais l'imagination n'y est jamais defabusée, ou plutôt la raison ne l'est point, parce que les prestiges séducteurs de la première ne cessent pas par ces actes
anti-

antiphisiques, qui ne font au contraire, que lui donner un nouvel aliment.

O qui pourroit alors lever le voile de cet intérieur, percer dans ce cloaque, dans ce limon bourbeux de la cupidité! Qui oseroit suivre cette impure filiation de pensées, d'images, de mouvemens ciniques, & toute cette confection de lascivités & d'ordures, qui s'exécutent au dedans? La pudeur & les bienséances ordonnent d'y jeter le voile. Il suffit qu'on m'entende. Et quel est le coupable qui puisse l'entendre sans avoir horreur de lui même, à moins d'être déjà à ce dernier période de brutalité, où tout reste de sentiment est éteint, & qui fait enfin de l'homme un monstre.

Mais si dans ce crime, la luxure intérieure est encore plus excessive, & par conséquent plus odieuse que celle du simple fornicateur. On peut en dire autant, de la luxure extérieure & du corps qui en est tout à la fois le siege & le ministre. Ce qui est simple & naturel est sans doute moins abominable aux yeux de DIEU. Et quelque souillé que soit le corps par la luxure, il l'est encore d'avantage par ces actes

B

contre

I. Corint.
V 1.

contre nature, qui lui impriment une tache plus affreuse & plus ineffaçable, parcequ'elle est plus dérégulée. Enforte que si, selon le mot de l'Apotre, dont je ferai usage plus bas, *le fornicateur péche contre son propre corps*, on peut dire de l'énorme, qu'il commet contre son corps comme le dernier excès du crime, & se prépare le dernier excès de la punition.

CHAPITRE IV.

Dans l'énormité secrète, on péche contre DIEU, contre la Societé, & contre soi même. Objections refutées.

DE cette théorie, on peut déjà déduire combien ce crime est atroce. Je montrerai maintenant, comment le coupable péche tout à la fois contre DIEU, contre la Societé & contre lui même; trois idées qui rentrent trop les unes dans les autres, pour les présenter dans un ordre si scrupuleux qu'elles ne s'enjambent jamais.

Je ne m'apésantirai point, pour y trouver le crime contre DIEU, sur
cette

cette idée vague, que tout péché, violant les loix, attaque sa Majesté Suprême : elle se sent. Mais pour l'envisager sous un point de vue plus stricte, je dois faire une petite discussion.

Les deux Regnes, l'animal, le végétal, & les êtres enfermés sous ces classes, doivent, comme on fait, leur origine à des germes & à des semences, qui la tiennent eux mêmes de DIEU. Ce sont les essences qui existent dans son *Intelligibilité*, ou leurs idées réalisées & physiquement exécutées. C'est la loi de la nature établie par son Auteur. Les pepins d'une pomme renferment des pommes à l'indéfinité ; dans les reins du premier homme étoit pliée en petit toute sa postérité.

Telle est la voye régulière, naturelle, ordinaire de la propagation des especes. Perdre ces germes, ou les déplacer, c'est en supprimer la destination, c'est les rendre absolument inutiles. C'est donc pecher contre l'ordre établi. C'est violer la loi de la nature, & par conséquent la loi de DIEU envisagé comme Créateur ; c'est ne faire rien moins que d'accuser le plan de DIEU, & anéantir en la quantité qu'on

le peut le système de la Création.

Ce seroit, si quelque chose dans l'univers pouvoit la contraindre, lier les mains à la Providence, qui dirige, mais qui dans les cas naturels, se cache, s'enveloppe, sous le cours prévu & préordonné des causes secondes. C'est anéantir ce jeu admirable, & si bien dépeint par le Roi Prophete, de la formation des êtres qu'elle produit, à la suite de l'opération préalable & légitime de l'homme. Ainsi c'est tout brouiller, tout confondre, tout renverser & tout détruire; afin qu'on voye combien le crime est excessif lorsqu'on s'éloigne des loix de la nature, qu'on franchit le sillon qui lui est tracé.

Pf. CX XIX
v. 13. 14.
15. & 16.

Mais ici, quels êtres le coupable supprime! Des êtres destinés à une vie noble, élevée, spirituelle, à connoître la main qui les a formé, à contempler ses grandeurs, à la voir dans ses œuvres magnifiques; une vie qui peut être si utile à la société, & qui après avoir rempli ses fins ici bas, peut se développer pour l'infini, se resumer en une vie plus durable, s'aller perdre en un bonheur éternel.

Je sai, à la vérité, que rien ne peut
perir

perir de ce qui est véritablement à DIEU; que si la malice des hommes le supprime, il fait bien le retrouver d'une autre maniere; qu'il peut se former des enfans des êtres les plus vils; qu'il faut que le nombre des Elus se retrouve enfin, Matth. & que rien ne peut lui être ravi que III. 9. ce qu'il veut bien abandonner, je le fai; mais le crime n'en est pas moins crime pour celui qui le commet; mais je fai aussi que Dieu ne veut pas qu'on le tente, & qu'on lui fasse faire l'essai d'une puissance immédiate pour se former des êtres, en outrepassant les voyes établies & mises à la portée de l'homme. Qu'il veut, dans l'ordre naturel, que tout ce qu'il a marqué de son sceau, soit premierement amené à la vie, en la maniere ordinaire & accoutumée, afin qu'il n'y ait point de vuide dans les existences & les phénomènes du présent monde, que la suite du spectacle soit complete & le tableau entier. Il faut que tout soit lié, que tout ce qui est déterminé, paroisse à son tour, que la Cité de la terre ait sa plénitude, & que l'édifice, pour devenir stable & s'élever enfin jusqu'aux cieux, soit

d'abord posé sur sa vraie base, & ait
premierement ici bas son fondement
& son pied.

Le libertinage que je censure, au-
roit-il l'audace de m'objecter le célibat
& les suppressions, occasionnées par
cette cause? Dira-t-il, Quoi? Que l'ef-
fet est le même; qu'à cet égard il n'est
pas plus criminel, que celui qui ne se
marie point; que le dernier ne contri-
buant pas plus que lui à la propaga-
tion, il est coupable des mêmes meur-
tres. Qui, au premier coup d'œil, ne
se souleveroit pas contre une telle
comparaison? Cependant pour l'accab-
ler, ayons la condescendance de con-
venir d'abord avec lui, car je ne veux
pas me contredire; convenons, dis-je,
si on veut, que le célibat, qui peut
être un moyen si heureux d'arriver à
la perfection chrétienne, envisagé né-
anmoins dans l'ordre de la nature u-
niquement, est un état forcé & vio-
lent. Mais qui ignore que cet ordre
inférieur relativement à un plus haut
n'est qu'un désordre? Et que lorsqu'ils
sont en conflit, il faut que le pre-
mier cede pour que le vrai ordre re-
ful-

sulte. Alors le mal n'est plus qu'apparent & le bien est réel.

————— *Sed immedicabile vulnus
Ense recidendum est, ne pars sincera
trahatur.*

OVID. Métam. L. I.

L'homme ne tient pas seulement à la terre par ce qu'il y a en lui de corporel & d'animal; il ne tient pas seulement à la société par son être moral, mais encore & surtout, il tient à Dieu par sa partie spirituelle; il n'est pas seulement destiné à vivre ici bas quelques instans, mais à vivre enfin éternellement dans le ciel.

Qu'un homme, (a) comme il est dit, soit *eunuque dès le ventre de sa mere*, c'est à dire, qu'il naisse froid & indifférent, pourquoi se commanderait-il un état, qui dès lors est forcé pour lui, & qui n'est ni de son goût, ni de devoir stricte? Assez d'autres y entreront; peu naissent avec ce cœur circoncis. La chute y a pourvû, & la cupidité qu'elle a enfantée.

Matth.
XIX.

B 4 Qu'un

(a) Quand je parle de l'homme, je l'entens collectivement, & j'y renferme les deux sexes. C'est à quoi il faut faire attention, dans presque tout le traité.

Idem
ibid.

Qu'un homme, comme il est dit encore, *se fasse eunuque pour le Royaume des cieux*, c'est à dire, dans le vrai sens, qu'il mortifie la chair, ses affections & ses convoitises; que pour mieux gagner le ciel, il se dégage de la terre; que sans supprimer les actes de vocation, par lesquels il peut être utile à la société, il se débarasse de ces liens que se mettent la plûpart des hommes; que comme l'aigle il prenne déjà son essor; que pour ne pas s'amollir, il n'entre pas dans les routes de la mollesse, quelque légitimes qu'elles paroissent, que pour attaquer jusques dans ses sources la cupidité, il retranche un usage innocent, il est vrai, en lui même, mais qui peut si fort devenir abus, & la trop exciter & la trop nourrir; *qu'il ote ainsi un membre, afin que le corps ne perisse pas*; qu'il fasse le tout en foi: par cette foi qui déclare & établit la vocation, purifie le motif, sanctifie tout l'être; qu'il le fasse par amour, pour avoir plus de facilités au recueillement, à la retraite, à la mortification des sens, aux dénueemens, aux renoncemens, à se fortir du domaine du monde, pour se ré-

réunir plus vite & tant mieux à Dieu son principe & sa fin; qu'il abandonne ainsi un état qui n'est pas le sien, à ceux, à qui, par une vocation différente, la foi dit; *il n'est pas bon que vous soyez seul*, ou à ce trou-
 peau qui se marie par brutalité. Quelle différence bon DIEU! Et quelle comparaison entre ces eunuques, & celui que dépeint l'auteur du livre de la Sagesse, qui, tranchons le mot qu'il a consacré, *fait de ses mains le cas énorme*, & pense ainsi contre DIEU des choses criminelles. Quelle différence! Et quel est l'impudique qui osat s'autoriser de l'exemple de personnes qui conservent la virginité du corps, pour établir la chasteté de l'ame? Quelle distance, quelle contradiction dans les motifs! L'un libertin, lubrique, emporté, qui, comme on l'a vû, souille, corrompt, infecte tout son intérieur; l'autre qui par la mort journaliere des sens amene le sien à une pureté entiere. L'un qui par une luxure malicieuse & abominable, perd, dissipe, détruit; l'autre qui pour éviter toute apparence de luxure, ne fait que conserver.

Genesell.

18.

Sapience
III. 14.

d'une maniere énorme , l'autre qui seulement n'use pas. Quelle distance entre ces deux hommes ! L'un agit par la foi , par un principe supérieur aux vues bornées de la nature ; l'autre qui se fort de certe même nature , qui lui crie , mariez vous , & dont la lubricité n'indique que trop le besoin qu'il avoit d'un tel remede. Je suis honteux d'avoir refuté si sérieusement une objection si miserable , & qui seroit un nouveau crime de l'esprit ajouté à celui du cœur. Mais ne perdons pas patience , & enlevons jusqu'aux apparences de la ressource aux apologistes d'un tel libertinage.

On dira encore , que la nature supplée à ces pertes , & par une *force plastique* , repare bientôt les breches , que lui font ces infructueuses impudicités ; qu'elles ne sauroient nuire , vû l'abondance , & la substitution qu'elle y opere , en reproduisant de nouveau , qu'ainsi ce n'est pas un meurtre &c.

Je laisse aux Phisiciens & aux Medecins à montrer ce que la nature perd en effet par là , & les dérangemens affreux que ces actes occasionnent dans

l'œconomie animale. Dans le corps, la force, la vigueur éteintes bien plus encore que dans les excès de la luxure naturelle; l'inhabilité à la propagation qui s'établit en proportion avec la répétition de ces actes forcés & violens; c'est à eux de montrer, qu'en effet si la nature repare pour un tems, à la fin elle ne repare plus; que même dans le tems qu'elle repare, elle ne le fait qu'en déclinant & avec une forte de diminution; qui tire aussi sûrement que lentement le coupable dans l'abîme des maux, où vont se perdre ces actes; c'est à eux de montrer enfin, comment par là, ce qu'on peut appeller tout à la fois le principe, l'occasion, le siège & la matière de la génération, perd sa quintessence, & si on ose s'exprimer ainsi sa louabilité, & ce qu'il a de propre à la grande fin: C'est à eux, dis-je, de prouver ces faits; & moi qui ne raisonne ici qu'en moraliste, je dois les supposer, & me borner à en tirer les conséquences.

Mais sans entrer dans ces choses qui ne sont pas de mon ressort, & qui seules suffissent pour fondre cette

objection, je pourrois dire d'abord, que quelque liberale que soit la nature, à proprement parler, elle ne fait rien en vain; qu'elle est en effet très économe, & fait tout avec une épargne réelle, sous une profusion apparente; qu'il n'est rien, que ce qui doit être, si on le calcule dans la masse; qu'il faut conserver tout ce qu'elle donne, parceque c'est de là que dépendent la santé, la vigueur, & la baze sur laquelle la bonté de la constitution doit s'établir enfin.

*Sed non ulla magis vires industria firmat,
Quam Venerem & cæci stimulos avertete-
tere amoris.*

VIRGIL. Georg.

Quand d'ailleurs cela ne feroit pas, quand il pourroit être vrai, qu'il y eut une richesse inutile; qui est ce qui en a indiqué la quantité précise pour qu'on n'excede point, qu'on n'anticipe point sur ce qui est nécessaire à un corps destiné à en produire d'autres? Et supposé ce superflu, en certains temperammens, la nature elle même ne s'en débarasse-t elle pas, par intervalles

les , sans qu'il soit besoin d'y cooperer criminellement. *Un abime appelle un autre abime*, & il n'y a rien de superflu pour qui ne peche pas, par les excès de l'intemperance.

Il ne faut pas dire non plus, que ces actes puissent jamais être des besoins. Ils ne naissent pas avec nous. Le prétendu superflu vient de l'exercice du crime. L'habitude peut l'amener pour un tems, & c'est là simplement une exception, à ce que j'ai dit plus haut, & qui ne demeure pas moins vrai. On voit peu de ces tempéramens outrés, dans ceux qui conservent leur innocence. Mais le crime ayant pris son cours, l'être prend aussi son inflexion, & il peut arriver que la nature pendant un tems, repare avec profusion, par un acte plus vengeur qu'on ne le croiroit, & par lequel elle collude avec la justice Divine. Vous avez voulu commencer, faire le premier pas, il est juste alors que le combat vous devienne plus pénible, la lutte plus pénétrante, & que pour cela la nature parle avec plus d'empire. Que si vous ne voulez pas retirer votre pied avant que d'être abimé, & soutenir ce combat

bat déjà difficile , peut-être qu'ensuite , au lieu de vous rien refuser , ce qui feroit une grace que vous ne méritez plus , elle donnera à votre phrénésie toutes les forces qu'elle a voulu , elle vous en comblera , au delà , non de vos désirs mais de votre attente. Vous avez voulu le crime , vous en aurez toutes les facilités & tout le pouvoir , pour qu'il recoive sa premiere punition de lui même & de ses excès. Mais quelle sera l'issue ? Il n'en est pas autrement dans la physique que dans le moral. La nature ne vous a pas tiré lentement , elle vous a servi , elle vous a laissé jouir , mais enfin elle fera un resumé & vous précipitera d'un seul coup. C'est ainsi qu'après avoir mis

Pf. 69. *iniquité sur iniquité , & l'avoir bue comme l'eau , il arrive à l'impie , selon ce*

Pf. 73. *mot terrible de l'Écriture , j'ai tâché de connoitre cela , mais il m'a paru fort difficile , jusqu'à ce qu'entré dans les sanctuaires du Dieu fort , j'aye contemplé la fin de telles gens. Tu les as mis en des lieux glissans , tu les as fait tomber dans des précipices. Et comment ont-ils ainsi été de vuits en un moment ? Comment sont ils , défailis & ont-ils été con-*

su-

sumés d'épouvante? Ils sont comme un songe au matin. Seigneur tu mettras en mépris leur ressemblance, quand tu te reveilleras.

Mais je veux aller plus loin. Qu'on suppose des personnes nées avec cette grande force de tempéramment. Pourquoi leur feroit elle donnée, si ce n'est afin qu'elle leur tourne en épreuve, qu'elle donne lieu au combat, pour leur valoir, s'ils sont fideles, le mérite de la victoire.

Tout ici bas, depuis le peché, est séduction pour nous. Tentations extérieures, tentations intérieures, mouvemens excités par les objets qui nous sollicitent, ennemi au dehors, ennemi au dedans. C'est l'ordre de la justice Divine qui veut l'épreuve, afin qu'elle soit *une épée à deux tranchans*, que DIEU y dé-mêle ceux qui sont siens, que le timide & le lache soit rejeté, & que le victorieux gagne la couronne.

De quel œil en effet peut on penser, qu'un DIEU, devant qui les Cieux, même les Cieux des Cieux ne sont pas purs, & devant qui encore les Cherubins, les Seraphins & les intelligences les plus pures couvrent
leur

leur face , éblouis des rayons de sa Sainteté , puisse voir ces abominations , & des prostitutions si renversées qu'elles font horreur , je ne dis pas à un Chrétien , mais seulement à un homme qui n'a pas perdu tout instinct d'honnêteté ?

De quelle importance n'est donc pas la victoire ? Et qui le dira jamais assez ? O précieuse victoire ! Ineffable prix de la chasteté , qui vous connoitra assez , qui vous désirera assez , qui soupirera assez après la palme glorieuse qui est au bout ? O jeuneffe , mieux mourir mille fois que de tomber ! Mais on n'en meurt pas ; mieux perdre la santé mille fois , mais on ne la perd pas ; que si on la perdoit , ô trop heureuse perte , si elle est occasionnée par un tel motif ! Et qui devroit hésiter un instant ? Que s'il semble pendant quelque tems , dans une ou deux personnes sur cent mille , que la continence dérange , il n'y a qu'à s'armer de courage & ne point craindre , laisser gronder le tempéramment , c'est si peu de tems , il va capituler & se rendre , il n'y a qu'à laisser passer ce petit orage , il se dissipera de lui même. Accoutumée enfin à la

la

la continence , la complexion se ramenera à l'ordre. L'habitude , on l'a dit , est une seconde nature. Pour qui veut bien ne pas se hâter & courir à sa perte ; pour qui veut bien prendre patience , la santé revient plus belle sur les ailes de la chasteté , & Jesus-Christ donne le centuple déjà dans ce monde à ceux qui quittent tout pour lui. Mais encore ces cas de dérangemens sont si rares , qu'ils ne valent pas la peine d'être mis en ligne de compte. C'est l'ennemi avide de votre perte , chere jeunesse , qui par ces mensonges , par ces épouvantails , ces terreurs paniques ; présente le hameçon à votre cupidité. Répondez lui , que c'est dans les pratiques de la luxure que la santé se détruit quelquefois pour toujours.

Enfin n'est-ce pas ici le cas de tout hazarder , de tout perdre , de laisser sa vie , s'il le falloit , & de s'ensevelir sous un si beau triomphe ? C'est là le langage de la foi ; & la conduite de qui ne veut pas perir. *Qui voudra sauver sa vie la perdra , & qui la perdra pour l'amour de moi la gagnera.*

Rentrons maintenant dans la carrière dont ces objections m'ont tant écarté.

Voilà

Voilà donc l'énorme coupable tout à la fois du suicide & de l'infanticide. Je l'ai montré. Mais encore, qui pourroit supputer le nombre de ses meurtres ? Qu'on imagine une personne qui par ces secrettes impudicités s'est rendue inhabile à la génération, combien d'êtres qu'on peut supposer supprimés !

Pour le sentir, il n'y a qu'à favoir, qu'un homme feroit capable lui seul, de produire un nombre de ses semblables, tels qu'enfin notre globe auroit peine à les contenir. C'est ce qui est arrivé à notre premier pere. Et qu'on ne m'accuse pas ici de déclamation. Si la Justice Divine vouloit traiter le coupable en rigueur, elle pourroit le rendre responsable du meurtre non seulement des enfans dont il auroit été béni dans le mariage, mais de toute leur succession à l'indéfinité. Que si également les hommes ne manquent pas sur la terre, parceque la Providence fait y pourvoir, cette abondance de sang reposeroit elle moins sur la tête de l'énorme ? N'est ce pas là *les mains pleines de sang*, dont parle le Prophete, & ces meurtriers qui *sacrifient leurs enfans à Moloch*, & dans la *vallée de la tuerie*,
appelée

appelée très bien la *vallée de la Gehenne*, pour montrer où ce crime va aboutir.

Que s'il peche ainsi directement contre DIEU, en violant la loi de la nature, & par conséquent la Majesté de son Auteur; il n'y peche, comme on voit, pas moins, d'une maniere indirecte, en se mettant dans l'impossibilité de satisfaire aux loix sociales.

Qu'un homme après avoir continué quelque tems ces pratiques sourdes & ténébreuses, vienne à se marier. Qu'apportera t'il à cette petite société? Une vieillesse précoce & anticipée, un être usé, un reste d'homme, cadavre vivant, & demi mort dans la vie; voilà pour le corps. Une humeur aigre & chagrine, compagne inséparable des maux qu'occasionne la luxure & surtout l'énormité, & compagne encore non moins inséparable de la situation de Tantale.... voilà pour l'esprit. Une épouse abusée qui croyoit s'unir à un homme & qui n'a épousé qu'une ombre; sa fidélité mise à l'épreuve, si elle a du tempérament; privés tous les deux du légitime plaisir de l'union conjugale.

*Luctus & ultrices, posuere cubilia curæ;
Pallent*

*Pallentesque habitant morbi, tristisque
senectus,*

*Et metus & male suada fames, &
turpis egestas.*

ENEID. L. VI.

Mais ne donnons pas des leçons de volupté dans un écrit comme celui-ci. Nous savons trop avec quel excès, la cupidité viole la sainteté de la couche nuptiale, & fait trop souvent d'une union qui devroit être toute pure, une occasion d'impudicité & de libertinage. Nous savons que tout plaisir, quelque légitime qu'il soit en lui même, devient criminel, pour être ou excessif, ou trop répété, ou trop goûté, ou lorsque le cœur s'y livre sans frein. Nous savons d'après l'Apotre, qu'on doit *user* & non *jouir*, que ceux qui ont une épouse doivent être comme n'en ayant point, sans néanmoins se separer l'un de l'autre; ce qui montre à quelle modération on est appelé dans les circonstances de l'homme animal; nous le savons; cependant, avec ce correctif, nous pouvons ajouter, que contenue dans ses bornes, il est une douceur légitime dans l'union conjugale, autorisée même de

DIEU

Dieu qui en est l'auteur, & que l'enorme se prive de cette délicieuse situation, si bien dépeinte par le plus sage des Rois. Prov. V.
13-19.

Et non seulement il en est privé, mais encore il en prive une épouse innocente, rend inutile sa fécondité, la condamne à une stérilité, qui n'étoit pas sa destination (a), supprime & anéantit l'une des plus douces esperances de l'homme, celle de reproduire son être & de revivre en autrui; perd les plaisirs d'une postérité qui fait toute la joye des époux, & par une fureur insensée, a vendu son droit & abandonné cette excellente benediction, promise à celui qui craint Dieu & marche dans ses voyes. Pseaume
128.

Que s'il a des enfans, quelle postérité? Une race de prostitution participante par ses états originels, des énormités de son pere ou de sa mere; race batarde & adultere en naissant, parce qu'elle procede d'une race impure; que la nature de la seve fait celle des branches,

(a) Disons en de même du sexe criminel, à qui on peut appliquer ces formidables paroles du Prophete. Donne leur un sein sujet à avorter & des mammelles taries. Osee. IX.

Ezechiel ches, selon ce qui est dit, *Ton pere*
 XVI. 3. *étoit Amorrhéen & ta mere Héthienne*
 ou bien des enfans qui participeront
 au tempéramment débile & usé de leurs
 parens, qui ne naîtront peut être que
 pour effuyer les infirmités & les dou-
 leurs d'une complexion délicate &
 manquée.

Infantumque animæ flentes - - - -
Quos dulcis vitæ exsortes, & ab ubere
raptos,
Abstulit atra dies, & funere misit
acerbo.

VIRGIL.

C'est ainsi qu'ils privent la société,
 ou de citoyens, ou d'hommes heureu-
 sement nés. Car on ne fait pas à quel
 point le crime fait le crime, & combien
 les vices des peres propagent des enfans
 vicieux, selon la menace de la loi. Et
 voilà comment, sans m'étendre d'avan-
 tage, l'énorme péche tout à la fois con-
 tre DIEU, contre la Société & contre
 lui même, seulement à l'envifager selon
 l'ordre de la nature. Car on verra bien-
 tôt le même objet considéré sous un
 point de vue plus sérieux encore. Termi-
 nons

mons ce chapitre par ces graves paroles du livre de la Sagesse, qui s'y appliquent entierement.

Ceux qui méprisent la sagesse & la discipline sont malheureux, leur espérance est vaine, & leurs œuvres sont inutiles; leurs femmes sont folles, & leurs enfans mauvais, leur lignée est maudite, & c'est pourquoi bienheureuse est celle qui ne s'est point souillée, & n'a point connu le lit criminel; elle aura du fruit au tems de la visitation des ames. Et l'eunuque qui n'a point fait de cas énorme par ses mains, & n'a point pensé contre DIEU, des choses criminelles; certainement la grace exquisite de la foi, & une condition désirable au temple du Seigneur lui sera donnée; car le fruit des bons travaux est plein de bonne renommée, & la racine de la sagesse ne seche jamais. Mais les enfans des adultes demeureront imparfaits, & la semence du lit inique sera exterminée; de sorte que, quand ils seroient de longue vie, néanmoins ils seront estimés comme rien, & leur dernière vieillesse sera sans honneur; & s'ils meurent plutôt, ils n'auront ni esperance, ni consolation au
jour

Sapience
III. 11-19.

jour de l'examen ; car la fin de la génération injuste est horrible.

CHAPITRE V.

Turpitude de ces actes. L'énorme cité au tribunal de la Brute.

QUE si, sous le point de vue philosophique, sous lequel j'ai jusqu'ici envisagé ce crime, il manquoit encore un motif, je le trouve dans la dégoûtante turpitude de ses actes.

L'homme doit se respecter lui-même. Une créature si noble, si élevée, ne doit rien faire qui l'avilisse, qui la dégrade. C'est là une vérité, claire par elle-même. Les Payens l'ont reconnue. Socrate, Platon, parlent beaucoup du beau, de l'honnête, de ce qui est vertueux, & ils le font consister à ne rien faire qui puisse déroger à l'excellence de notre nature.

Un homme religieux ne fait rien qu'il ne puisse avouer devant DIEU, le témoin de ses actions & son juge. Un honnête homme, un homme moral, ou un homme qui a le vrai honneur, ne fait rien
dans

dans le secret, qu'il ne puisse avouer devant toute la terre.

Il est en effet un vrai honneur, qui n'est autre que la vertu elle même; qui va à écarter tous les vices, parcequ'il agit toujours selon la loi de la nature, qui consiste à ne faire usage de nos facultés, que conformément à leur destination, & à les ramener constamment à leur noblesse primitive, à leur grandeur originale.

Ce n'est pas là ce que le monde perdu appelle honneur; ce faux honneur avec lequel il fait marcher de front & tant d'opinions monstrueuses & tant de vices. Cet honneur qui souvent permet les crimes les plus affreux; que dis-je! qui va même dans son aveuglement jusqu'à leur dresser des autels, sur les ruines, je ne dis pas des vertus Chrétiennes, mais simplement de l'humanité & des vertus naturelles; qui apothéose la mollesse, la vie des sens, la luxure, la hauteur, les ressentimens, qui pallie les haines, la vengeance, les meurtres....

Le croiroit-on que cet honneur qui permet tant de choses odieuses, n'a pas encore osé entreprendre l'apologie

du crime que nous censurons. Et quelle peut en être la raison? Si ce n'est que les crimes qu'il se permet ont leur source dans la simple corruption de la nature, & que cette corruption est en même tems sur l'esprit un voile épais, qui en dérobe la noirceur; mais qu'ici c'est un crime si déreglé, si peu naturel, si extraordinaire, qu'il étonne la corruption elle même, & annonce un libertinage tellement qualifié & un tel renversement, qu'on n'ose ni en entreprendre la défense, ni se l'avouer à soi même.

Il faut remarquer en effet, que de tous les vices & de tous les crimes, soit intérieurs, soit consommés au dehors, dont l'homme peut se rendre coupable, & sur lesquels son esprit séduit courbe la regle, il n'en est aucun dont vous ne trouviez l'image & l'exemple dans les brutes, si vous en exceptez les seuls crimes antiphisiques. Et pour le dire en passant, c'est sans doute par cette raison, que l'Ecriture qualifie l'homme pecheur du titre *d'homme animal*. C'est ainsi que vous retrouverez dans le lion & les autres animaux féroces, la colere; dans le

SUR LA MASTURBATION. 51

le cheval & le coq , l'orgueil ; dans le serpent , la duplicité ; dans le chien , la honte des luxures ; & ainsi des autres.

Mais pour les crimes antiphisiques , ils étoient réservés à l'homme. La brute suit invariablement l'instinct & la pente de la nature. Elle est même à cet égard , dans les dernières précisions de la règle. Vous ne verrez en elle aucun de ces actes , même naturels , lorsqu'ils sont superflus & inutiles à la fin , que les raffinemens de la volupté suggerent à l'homme. Et tandis que tous les êtres de l'univers remplissent leur destination ; tandis que les animaux sont à leur place , qu'ils exécutent le but de leur création & l'exécutent uniquement ; tandis que dans l'échelle des êtres , tout est dans l'ordre , l'homme , ce Roi du monde , le seul intelligent , le seul orné d'un esprit & d'une raison , le seul appelé à connoître DIEU & à respecter ses ordres , le seul qui puisse porter ses regards vers le ciel ,

*Pronaque cum spectent animalia cetera
terram ,*

Os homini sublime dedit , cælumque videre

Iussit, & erectos ad sidera tollere vultus.

OVID. *Metam. L. I.*

Le seul qui soit formé à l'image de son Createur, le seul qui puisse connoître ses devoirs, voir sa félicité resulter de leur pratique, son malheur de leur infraction; le seul qui puisse voir les fins & les liaisons des choses, le seul qui puisse contempler l'amour immense que son Maître lui montre, & sentir à chaque instant cette main libérale qui le comble de ses bienfaits; le seul enfin orné des facultés les plus nobles, élevé par sa nature à une gloire & à une grandeur infiniment supérieure à tout ce qu'il y a de grand, dans le reste de l'univers. Cet être si élevé est le seul capable des bassesses les plus honteuses, des écarts les plus bizarres, des travers les plus odieux, & des plus affreuses brutalités.

Mais que dis-je, brutalités. Non je m'abuse, & ici, il faudroit un terme nouveau, pour exprimer des actes si enversés, qu'on ne peut plus en trouver l'image dans la nature, & qui mettent un être si grand, plus bas mille fois, que le plus infame de tous les animaux.

O misere ! O fureur de la cupidité !
 O frénésie de la passion ! C'est là un
 étonnement pour tout esprit en qui il
 reste de la rectitude, que l'habitude
 d'y penser ne sauroit diminuer. O Cieux !
 O Terre ! Soyez étonnés & rebrouffez
 d'horreur à de tels spectacles. O per-
 due jeunesse ! Faudra-t-il que pour te
 confondre au grand & terrible jour,
 il suffise d'appeller la brute & tout ce
 qu'il y a de plus vil pour servir de té-
 moin contre toi, & que toute la tur-
 pitude de la comparaison demeure sur
 ta tête criminelle.

Achevons ce chapitre par un mot
 effrayant, pour qui voudra l'entendre.
 Puisqu'on ne peut plus trouver un tel
 crime dans la nature, il est juste de
 toute justice, qu'une personne dont les
 homicides mains qui continue
 dans ces abominations autant & aussi
 loin que ses forces le lui permettent,
 & qui meurt sans avoir fait une *péni-
 tence éprouvée*, & proportionnée à la
 grandeur du forfait; il est clair qu'elle
 ne peut plus trouver sa punition dans
 les consécutives de la nature, & les
 maux qui sont les suites du crime; mais
 que de tels déréglemens doivent aller

se perdre dans l'enfer, qui est leur place. Mais encore, dans quel enfer? Écoutons Phedre supposée coupable d'un crime non moins horrible.

*Contrainte d'avouer tant de forfaits
divers,*

*Et des crimes peut-être inconnus aux
enfes.*

*Que diras tu, mon pere à ce specta-
cle horrible?*

*Je crois voir de ta main tomber l'ur-
ne terrible,*

*Je crois te voir, cherchant un sup-
plice nouveau,*

*Toi même de ton sang devenir le bour-
reau.*

Pardonne &c.

RACINE. Phedre.

CHAPITRE VI.

Du crime d'Onan, & des crimes relatifs.

JUsqu'ici je n'ai envisagé le crime que j'attaque, que sous le point de vue simplement philosophique. Je n'ai presque rien dit qu'un Payen n'eut pu dire,

dire, & à l'exception de quelques passages de l'Écriture, rapportés bien plus pour donner de la force au discours, que pour prouver, qu'on ne put dire à un Payen. J'ai parlé à l'homme & à la raison; je veux désormais parler au Chrétien, & quelque triste que soit cette carrière, considérer plongée dans ce crime, une ame consacrée à Jésus-Christ par la grace du bapême. Voyons le donc, dans son contraste infini avec les devoirs du Christianisme, & pour nous y accoutumer par degrés, commençons par les crimes voisins. En voici un rapporté dans l'Écriture pour notre instruction.

Sous la Loi, un époux mourant, son frere devoit susciter postérité à sa veuve. Her, frere ainé d'Onan, meurt & laisse dans la viduité Tamar son épouse. Juda leur pere, veut la donner à Onan, selon l'usage; mais *Onan sachant*, dit l'Écriture, *que les enfans ne seroient pas à lui, se souilloit toujours, avant que de venir vers la femme de son frere, afin qu'il ne donnât pas des enfans à son frere.*

Deute-
ron. xxv.
5. &
Matth.
xx. 28.

On voit par là que l'acte étoit le

même , & les suites les mêmes , que dans la luxure artificielle , seulement le motif étoit différent. Même énormité , mêmes meurtres , même resultat. Il supprime la bénédiction qui est dans ses reins. Il tue ses enfans , & les enfans de ses enfans. . . . Mais le principe n'en étoit pas la lubricité du cœur & le libertinage des sens. Il étoit à portée de se satisfaire selon la regle , mais le vice de son esprit l'en empêche. Il se coëffe de cette marotte , de ne pas produire une postérité qui ne fera pas à lui , & par là , il devient l'infractionneur de la Loi. Je ne saurois décider , lequel des deux crimes est le plus grand , celui de cet homme , ou celui dont je traite ; & il seroit difficile de le faire , parceque chacun d'eux a son coté plus noir que l'autre. Mais sans analyser avec une précision qui échapperoit , pour être poussée trop loin , indiquons d'abord les crimes relatifs à la simple intention d'Onan , avant que de parler de ceux qui l'exécutent comme lui.

Il ne faut pas s'y méprendre , ce crime peut se consommer simplement dans le cœur. Une personne engagée
dans

dans un commerce criminel, & qui après l'acte que la cupidité, plus forte encore que la crainte des suites, aura amené à sa plénitude, cette personne est *dans l'intention*, coupable du crime d'Onan, si elle souhaite que son acte ne produise pas le fruit, ou même si elle se rejouit de l'infructuosité, lorsque le tems l'a vérifiée. On y est coupable en des proportions fort inégales, selon le degré de l'intention, & la tortuosité des vues de l'esprit & d'un cœur dont les replis sont infondables.

Il en est de même des époux, qui, après avoir joui selon les droits du mariage, sont charmés pourtant de l'inutilité. Cela annonce à peu près les mêmes vices dans le cœur, que ceux dont je parlerai bientôt. Meurtriers d'intention, & tout à la fois brutaux.

Je n'ai pas le courage de parler de ceux qui employent des poisons, ou des simples provoquants, pour contreminer l'effet. Heureusement cela ne tient à mon sujet que par un rapport fort éloigné. Il n'y a plus d'expression pour rendre un tel crime, ou plutôt pour dissequer ce tissu de tous les cri-

mes. Ce fera l'affaire de l'exécuteur de la Justice Divine.

Mais avant que d'en venir aux vrais singes d'Onan, qui non seulement l'imitent de tout point, mais même le surpassent de beaucoup, & le laissent, en crime, bien loin d'eux. Voici la destinée du chef de cette bande.

Idem
ibid.

Et ce qu'il faisoit deplut à l'Eternel, c'est pourquoi il le fit mourir.

Genese
IX. 6.

Ainsi la peine capitale est décernée de DIEU sur ce crime; & on peut très bien appliquer à ce cas, dans un sens non moins propre que celui qui se présente d'abord, la menace de la Loi, *celui qui aura repandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera repandu.*

Romains
XV. 4.

Mais il faut encore remarquer, que l'histoire du crime & de la punition d'Onan, n'est pas seulement une réalité, mais en même tems une figure; *figure*, dit l'Apotre, *pour notre instruction.* Tout ce qui arrivoit aux Juifs littéralement, est une figure, pour l'économie Chrétienne, de ce qui doit y arriver spirituellement; je dis ici un grand mot; *Qui poterit capere, capiat.* Un crime par exemple, puni de mort corporelle.

porellement & temporellement chez les Juifs, désigne la mort de l'ame pour le Chrétien qui tombe dans le même crime, & ainsi du reste. Ce qui se passoit sous la Loi, en bénédictions ou malédictions temporelles, vient pour nous se resumer en bénédictions ou malédictions spirituelles.

Comment donc l'énorme éviteroit-il le supplice de la géhenne.

Mais l'éviteriez vous, & n'auriez vous pas aussi votre mot en passant, Onans nouveaux, plus coupables encore que lui sans doute? Vous, qui sans vouloir perdre le plaisir. . . . détournez la destination. . . . Hommes dont le corps n'est pas moins brutal, & le cœur pas moins déréglé, que l'esprit est *systematique*; hommes charnellement prudens, dont l'intention est, que leurs

Maisons demeurent à toujours, dit le Pseaume XLIX.

Prophete, que leur habitation soit d'âge 12.

en âge, & qui aiment à appeller leurs terres de leur nom; qui se jouants de la vie & de l'existence de enfans qui leur étoient naturellement destinés, en mesurent le nombre sur des vues de cupidité, d'agrandissement, de fortune, & n'en veulent que ce qu'il en

faut précisément à une ambition démesurée & homicide. Hommes perdus qui ne retranchent aucun acte pour mortifier le corps, mais qui en suppriment ce qui, en multipliant les successeurs, partageroit une succession, qu'on veut conserver toute entière, pour donner plus de lustre à son nom.

1. Corint.
VII. 5.

Qu'un époux, selon le précepte de l'Apotre, *se prive un tems d'une épouse, afin de vaquer au jeûne & à la priere*, il est dans la regle; qu'un époux retranche l'excès, & commande à l'effor du tempéramment, il est dans la regle; qu'un pere & une mere indigens & chargés d'enfans, à l'entretien desquels leur travail & leur industrie ont peine à fournir, se privent désormais l'un de l'autre, non par défiance des ressources de la Providence, mais au fond pour n'être pas inévitablement à charge à la société & à la charité, par une postérité plus nombreuse encore, ils sont dans la regle peut être (a). Et il me paroît, qu'il vaut bien mieux les retranchemens faits par de tels principes, que de continuer par pure brutalité

(a) Et encore je ne dis ceci qu'avec une grande défiance de mes lumieres.

talité à produire des individus, pour qui la vie, onéreuse & à eux mêmes & aux autres seroit à peine un bienfait.

Mais que des personnes opulentes, riches on aisées, sans intention de soumettre la chair, veuillent sans vouloir..... C'est là un crime qui étoit réservé à nos tems. Orgueil, luxure, infamie, brutalité, meurtre, ambition, luxe, mondanité qui n'a d'autres bornes que l'infini, avarice, défiance de la providence. Voilà les crimes qui font l'affreux composé de ce crime; il semble mener à la file le cortège de tous les autres.

O que de tels calculateurs mériteroient bien que DIEU vint frapper cet enfant unique, qu'ils veulent élever à une si prodigieuse fortune, & souffler sur des arrangemens si criminels! Aussi cela arrive-t-il quelquefois, & le crime du pere appelle l'ange de la mort, sur l'enfant foudroyé d'un coup inattendu.

Que si cela n'arrive pas toujours, c'est sans doute afin que ce crime reçoive sa première punition, dans la suite & l'exécution de ceux, dont il est la source. Que cet enfant & les
 enfans

enfans de ses enfans puissent se livrer à l'orgueil, au luxe, au monde que leur pere a aimé, & qu'ils aimeront eux mêmes; qu'ils soient comblés du pouvoir, de la facilité que donnent les richesses, à suivre les passions sans retenue & sans frein,

— — — *Opes irritamenta dolorum.*
OVID.

DIEU laisse le succès à ses vues, afin qu'il reçoive ici bas *la recompense de son injustice*, & pour amener enfin dans une autre économie une vengeance plus terrible. Il comble ses désirs, comme les Romains l'ont été de cette gloire qu'ils ont cherchée avec tant de fureur. Mais nous, nous disons avec

Job. XX.
4.5.6.15.

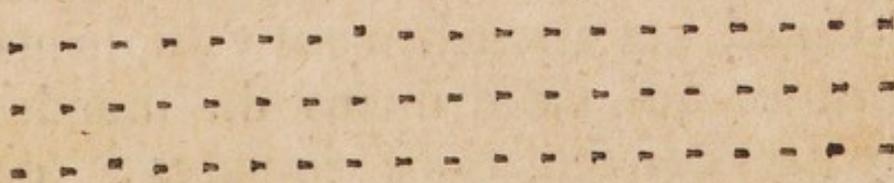
Job. *Ne sais tu pas que de tout tems, & depuis que Dieu a mis l'homme sur la terre, le triomphe des méchans est de peu de durée, & que la joye de l'impie n'est que pour un moment, quand sa hauteur monteroit jusqu'aux cieux, & que sa tête atteindroit jusqu'aux nues. Il a englouti les richesses, mais il les vomira, & le Dieu fort le jettera hors de son ventre.*

Que

*Que deviendront alors , repondez
Grands du monde ,
Que deviendront ces biens où votre
espoir se fonde ,
Et dont vous étalez l'orgueilleuse mois-
son ?
Sujets , amis , parens , tout devien-
dra sterile ;
Et dans ce jour fatal l'homme à l'hom-
me inutile
Ne payra point à Dieu le prix de sa
rançon.*



*Vous avez vu tomber les plus illustres
têtes ,
Et vous pourriez encore insensés que
vous êtes
Ignorer le tribut que l'on doit à la
mort !*



*D'avidés étrangers transportés d'alle-
gresse ,
Engloutissent déjà toute cette richesse ,
Ces*

*Ces terres , ces palais de vos noms
ennoblis.*

*Et que vous reste-t-il en ces momens
suprêmes ?*

*Un sepulchre funebre où vos noms ,
ou vous mêmes ,
Dans l'éternelle nuit serez ensevelis.*

CHAPITRE VII.

*Des souillures de la nuit. Théorie
des songes.*

Leur origine. Discussion philosophique.

CE n'est donc pas uniquement ,
comme on a vû , l'acte de la main ,
qui peut rendre coupable du crime que
je censure. Ce n'est pas lui qui en fait
l'essence. Les attouchemens voluptueux ,
tout ce qui va le moins du monde à
exciter des sensations impures , tout
ce qui appelle la volupté , tout ce qui
lui prete des armes sur le corps , tout
ce qui occasionne ou facilite son exé-
cution ou son jeu ; voilà tout autant
de rameaux de cette impure racine.
Qui est-ce qui pourroit dire tous les
chemins

chemins qui conduisent à cette souillure, & la diversité des petits actes qui en peuvent être l'origine? Je n'en parlerai pas d'avantage; on m'entend trop, pour qu'il en soit besoin. Mais il est une circonstance du même crime, dont je veux traiter dans le détail. La matière est aussi curieuse qu'utile. Elle n'a peut être pas été bien approfondie. J'en donnerai la théorie.

Ce qui n'est pas l'action de celui qui veille peut être la passion de celui qui dort. Et ce qui s'exécute en songe, peut ne pas devenir moins une *œuvre infructueuse des ténèbres* très criminelle. Quoique le corps soit passif même dans l'exécution, ce peut être un crime très réel de toutes les facultés de l'ame, qui au fond sont les seuls principes de tout crime, puisque le corps ne fait qu'obéir à leurs appetits.

On a vu au Chapitre 3^e. la souillure que ces actes impurs, par une réciprocité digne d'eux, renvoyent dans l'intérieur d'où ils sont sortis. Appliquons cette théorie à ces songes, dépeints dans le trop libre Horace, dans un de ces pernicious endroits, qui ont fait
dire

dire à Quintilien, *Horatium in pluribus nolim interpretari.*

— — — *Tum immundo somnia visu
Nocturnam vestem maculant* — — —

Pour en comprendre le crime, il n'y a qu'à en creuser l'origine. Il est au moins deux sources générales des songes. Il en est deux des songes lascifs. 1°. Les pensées, les images, les sensations admises dans les tems de la veille. 2°. La fécondité de l'ame qui les reproduit, j'en ajouterois bien une troisième, un médiateur qui éveille cette fécondité, mais cela m'engageroit dans une discussion trop délicate & trop profonde pour un traité tel que celui-ci.

Première source. Il n'est peut être aucun acte de l'ame, quelque imperceptible qu'il soit, qu'on puisse appeller indifférent. Ce que les hommes sensuels & grossiers prennent pour tel, est souvent un péché, ou peut être le germe d'un péché & la préparation d'une chute considérable. Rien ne passe ni ne se perd soit le bien, soit le mal.

Un coup d'œil jetté dans la veille & suivi du regard porte l'image au foyer de
de

de la convoitise. Le feu s'allume & la souillure originelle se développe. Pour peu qu'on l'attise & qu'on l'entretienne, la cupidité fait tout le tour de l'intérieur. C'est comme des cordes à l'unisson, un retentissement subtil ; c'est une oscillation de toutes les puissances de l'ame ;

——— *Corripuit tremulis altaria flammis.*
VIRGIL. Eclog. VIII.

Comme le son & surtout la lumière parcourent l'espace avec une rapidité étonnante, tel, & plus rapide mille fois, est le tour que fait dans l'intérieur la lasciveté d'un regard.

Mais considérez, je vous prie, toute la suite.

La cupidité laisse des marques, & comme un insecte venimeux, imprime par tout où elle a passé des traces de son aiguillon & de sa piquure.

Ainsi, non seulement tout boit à la coupe. Sens, cœur, esprit, imagination, mémoire, la raison même, qui insensiblement familiarisée avec le grossier, déraisonne avec eux, jusqu'à ce qu'enfin elle ne soit plus qu'une moitié,

tié, ou un quart de raison, & que l'imagination fasse le complement du tout & acheve l'être spirituel; ainsi non seulement tout y prend sa part, mais encore fait pour l'avenir son magasin de ce qu'il a reçu; non seulement ils s'ouvrent à l'attrait & goûtent dans l'instant, mais comme on imprime sur une toile des couleurs qui n'y étoient pas, l'acte retentissant de cupidité vient en passant jeter *ses œufs de basilic*, en attente de la couvée, & mettre sur tous ces fonds, moins impurs auparavant, une teinture de lubricité, qui se lie, se broye, s'incorpore avec eux, pour ne plus faire qu'un tout bien uni & ferré.

Telle est la matiere, & le magasin des songes lascifs, ce que l'ame a admis autrefois, en quelque tems de la veille que ce soit.

Deuxieme source. La fécondité de l'ame.

La physique nous apprend tout le moral. Que ceux qui savent saisir les analogies, avec la dextérité d'écarter ce qu'il faut, peuvent s'éclairer! Comme le bœuf rumine jusqu'au plus petit brin, ce qu'il a mangé; il faut que
tous

tous ces actes volontaires de l'ame se ruminent; ils reviennent tôt ou tard, afin que portés en pénitence, ils soyent convertis, ou qu'ils occasionnent une chute.

Quelqu'un, dit le Sage, pourroit il prendre du feu dans son sein, sans que ses habits brulent? Quelqu'un marcheroit-il sur la braise, sans que ses pieds en soyent brulés? C'est en vain que l'ame adultere, après s'être repue de regards, de hennissements, de désirs, les oublie pour le coup; c'est en vain que, comme la femme débauchée qui mange & puis s'essuye la bouche, elle dit, je n'ai point commis d'iniquité. Elle croit que ce qu'elle a oublié est détruit, mais son iniquité demeure. Elle n'est qu'enfevelie, & il faut que toutes ces œuvres intérieures ressuscitent & revivent; car les iniquités du mechant l'attraperont, & il sera retenu par les cordes même de son peché.

Voyons par quel moyen cela se peut faire dans les songes.

Les Philosophes savent que notre ame est *tectonique*, c'est à dire, que féconde en son fond, lorsqu'une fois les objets du dehors ont éveillé, ou

Prov.
XVII.27.
28.

Prov.
XXX.20.

mis

mis en jeu , ou occasionné (a) la fécondité , elle vient ensuite à enfanter par elle même , à s'exercer indépendamment.

L'esprit (b) a la suite d'idées , l'ame (c) la suite d'images & même la suite de sensations. Mais ils enfantent chacun dans son district , d'une manière relative à ce qu'ils ont reçu auparavant , harmonisante avec l'antécédent , c'est leur point de vue. L'imagination , lors même qu'elle feint , ne peut former ses images que des parties prises dans les êtres , qui ont eu frappé les sens. Seulement elle les varie , elle les combine pour faire des Touts idéaux , des êtres de raison , de parties qui existent dans l'univers. Ainsi l'esprit & l'ame , combinent & représentent , dans leur tectonicité , ce qu'ils ont admis auparavant.

Par cette faculté , ils est des songes même dans la veille. Une suite d'imagination

(a) Quelque système de philosophie qu'on embrasse à cet égard , il n'importe ni à mon but ni à ma matière. Elle en est indépendante

(b) L'intelligence.

(c) Sensitive.

ginations lascives, par exemple, les distractions dans la priere font des reminiscences de ce genre, des retours de pensées inutiles ou profanes admises autrefois. C'est un jugement tout naturel de DIEU, qui permet, que l'ame qui s'y est livrée volontairement, qui s'est librement éloignée de lui, soit empêchée de s'en rapprocher quand elle le veut, & qu'elle ne le puisse que péniblement. Ici revient le passage, *Elle est retenue par les cordes même de son péché.*

Il en est de même des méditations pures de l'esprit, que les images grossières viennent déranger & brouiller; tout cela tient à ce genre; ce sont des reminiscences. *La vision des songes, dit l'auteur de l'Ecclesiastique, est comme une chose qui se rapporte à une autre, comme la ressemblance d'un visage qui est vis à vis d'un visage.*

Ecclef.
XXXIV.

J'indiquerois bien une troisième source des songes. Je montrerois bien que dans les songes il est besoin d'un médiateur, d'un être subtil, pénétrant, qui y préside, qui les commence, sans quoi la fécondité de l'ame ne pourroit peut être point être éveillée; & que dans les songes lascifs
c'est

c'est ordinairement l'ennemi. Je ferois bien cette discussion, si elle n'étoit trop délicate & trop profonde pour un traité tel que celui-ci; d'ailleurs elle est inutile à mon but, & je n'ai pas besoin de cette idée pour montrer la coulpe de ces songes.

Cependant toute l'Écriture n'a qu'une voix pour cette vérité; elle propose deux domaines, deux empires qui regissent l'univers, l'un bon, l'autre mauvais, tous deux invisibles, bons Anges, mauvais Anges; Ministres du très Haut, ou émissaires de l'ennemi. Voilà les Intelligences qui gouvernent, qui s'insinuent dans les cœurs, selon que la volonté s'est mise sous l'un de ces domaines, ou selon que la grace a tiré de l'inférieur ceux qui lui ont été dociles, ou qu'elle y laisse les obstinés. Ce sont les deux Cités invisibles; l'une préside à l'innocence, l'autre collude avec le peché. Qui que vous soyez qui lisez ceci, vous êtes plus ou moins sujets de l'un de ces deux empires.

Dans le tems du sommeil, comme
 Ephes. dans celui de la veille *l'ennemi rode*
 VI. 12. *comme un lion rugissant* cherchant qui
 Ps. 91. il pourra dévorer, & agit avec efficace
 & alibi. sur les enfans de rebellion. Ainsi

Ainsi comme l'Écriture suppose par tout cette idée, je la supposerai aussi, plutôt par respect pour elle & pour la vérité, que pour l'utilité dont elle pourroit être à mon dessein. Car tout ce que je dirai en feroit bien indépendant, cependant elle lui donnera plus de force.

Cœurs sensuels, ne croyez donc pas que vous n'ayez à vous défendre que de votre cœur lui même. Dans le sommeil son venin se repose avec tout votre être: aussi n'est ce point alors, *contre la chair & le sang*, que vous auriez à combattre, vous qui ne combattez jamais. Mais voici l'armée invisible que vos œuvres ont appelée & qui est rangée contre vous. O DIEU, quelle armée! & tu dors ame impure! *Le Prince de la puissance de l'air, les principautés, les puissances, les Seigneurs du monde invisible, mauvais, les gouverneurs des ténèbres du siècle, les malices spirituelles.* La voilà cette legion toujours prête à faire breche. Le voilà ce chasseur qui tend le filet, & avec lui la mortalité malheureuse, qui vient commencer le combat & préluder à l'infamie de vos jeux. Tandis que vous dor-

Ephes.
VI. 12.

Idem
ibid.

Pf. 91. 3.

D

mez

mez cœurs lascifs , il ne dort pas , mais il s'ennuye du repos de vos crimes. Après que vous avez voulu veiller avec lui , il veut lui à son tour que vous songiez avec lui. Après que vous avez bien voulu le servir librement , il vous fera le servir en esclave. Il veille ce lion qui cherche à vous dévorer , & il n'a besoin que de rugir. Son rugissement appelle , invite tous les animaux du dedans. Il éveille tous ces pourceaux , que vous avez tant nourri , que vous avez tant admis dans votre cœur , pour leur faire dans cet instant ruminer toutes leurs gouffes.

Que votre corruption ne s'autorise donc pas de cette théorie , pour éluder le malheur de votre songe. Qu'elle ne dise pas , si c'est peut être l'ennemi qui l'excite , en quoi serai-je donc coupable ? Moi passif , moi qui repose dans les bras de la sécurité , qui ne m'aperçois point de ce qui se passe autour de moi , pourquoi me seroit imputé ce qu'il n'est en ma puissance ni de prévoir , ni de prévenir ?

Vous l'avez pu & prévoir & prévenir. Vous l'avez vu que l'ennemi ne peut avoir accès en vous , qu'autant

que

que par les lascivités admises autrefois dans la veille, vous lui en avez donné le pouvoir & l'entrée.

Ce n'est pas tant le moment où se commence le songe impur qui rend le songeur coupable, que les impuretés précédentes de son cœur. L'ennemi ne peut rien sur celui qui n'a pas voulu pécher librement, & sur un cœur fermé aux voluptés criminelles. Toutes les legions de l'enfer n'y auroient pas prise, & comme on verra, la milice céleste lui sert de bouclier *contre les dards enflammés du malin.*

Ce n'est que sur le lâche, le timide, le sensuel, qui auparavant a cédé à sa propre convoitise, qui s'y est laissé amorcer, l'a laissée concevoir, enfanter le péché, le consommer même. Alors il trouve dans le cœur la matière toute faite; il ouvre l'écluse, les bondes de la cupidité. Il ne fait que donner d'un coup de vent, l'agitation à cette eau bourbeuse & croupie. Il vient seulement rouvrir les traces, mettre en feu la fécondité, réduire à l'acte ce qui n'étoit qu'en puissance, & lui faire faire son œuvre. Le premier ressort ayant fait sa

main, alors toutes les puissances de l'ame jouent d'elles mêmes.

En effet quoique je ne voudrois pas calculer toujours & sans restriction la dépravation actuelle d'un cœur sur la foi d'un songe; on peut dire en général que selon que l'ame s'est antécédemment livrée à l'appetit déréglé, le songe devient plus ou moins lascif.

Mais il en est ici comme dans le physique: la semence bonne ou mauvaise ne se développe pas tout d'un coup. Mais laissez la quelque tems & vous la verrez bientôt pousser son jet.

Ainsi pour les songes lascifs, on ne peut pas faire fond sur le tems où l'ame a acquis ce magasin d'impureté qui s'y déploie. Ce n'est pas toujours les convoitises prochaines & les désirs admis depuis peu qui s'y développent. Tel sera surpris, qui n'a rien admis d'impur le jour précédent, d'avoir eu durant la nuit un songe lascif. Hélas il suffit qu'il l'ait admis il y a 30. ans. La trace reste, la tache a sali le fond & elle se reproduira tôt ou tard. Elle s'étoit unie à la *tache originelle*, & cette mauvaise racine non arrachée, vegetera dans un tems, si ce n'est dans l'autre.

On voit que des ames devenues chastes, & même de celles qui ont acquis de longue main l'habitude de la chasteté, confessent que quelquefois, dans un moment imprevu, la tentation la plus honteuse vient faire sur elles un essay. C'est que dans leur jeunesse, elles n'avoient pas assez gardé leur cœur, contre les mouvemens & la loi des membres. Il suffit même, que cela leur soit arrivé une seule fois, pour que cette cupidité admise avec quelque consentement, vienne tôt ou tard sonner la charge & livrer un combat.

Mais pour les ames devenues vraiment chastes, ce n'est que le venin qui sort, & qui est mis en fuite. Elles repoussent son effet, & il perira bientôt pour jamais. J'en parle plus bas. Cependant on voit par là, avec quel scrupule, avec quelle précision la jeunesse doit garder son cœur, si elle ne veut pas être livrée à des tentations subsequentes, & poser les fondemens de sa perte.

Mais c'est surtout dans les songes que sont attaquées les ames devenues chastes sans l'avoir toujours été. L'ennemi fin & subtil voit bien qu'il lui est

inutile de les attaquer dans la veille. Il a assez expérimenté qu'elles savent se garantir, que la chasteté acquise & habituelle leur sert de bouclier, & qu'il feroit réduit à une honteuse retraite. Mais il ne perd pas courage, il fait se replier, se resumer au tems du sommeil, où le cœur & l'esprit ne sauroient être dans la vigilance. Alors si DIEU ne daigne pas repousser lui même le tentateur, ces ames risquent la défaite, parcequ'une convoitise très ancienne lui ayant donné accès, il vient la rechauffer & la reproduire.

Que de dangers dont nous sommes environnés ! Cependant les hommes non seulement n'en voyent rien, mais quand ils les verroient, ils s'y complaisent. Ce n'est pas des dangers pour eux. Ils ne le verront que dans le tems des retributions.

Je n'ose pas dire ici, & d'ailleurs il est inutile, je n'ose pas dire, combien l'imagination est sous le domaine du Prince des ténèbres, sous sa puissance & sous son jeu. Elle en est très souvent le ministre & l'esclave. Mais qui veut le croire ? Comment le persuader aux beaux esprits, qui n'ont
d'ado-

d'adoration & d'encens que pour elle ? C'est la grande prostituée qui fait aujourd'hui boire tout l'univers dans sa coupe.

On peut voir déjà à un certain point, par ce que j'ai dit jusqu'ici, la culpabilité des songes lascifs. On l'a vue dans l'impureté de ses sources. Il est question maintenant d'en calculer tous les degrés, d'en apprécier toute la quantité de démerite. Je le ferai bientôt. Mais je veux auparavant renfermer dans un chapitre à part un passage de St. Augustin qui en fait lui même un tout entier. Je n'en retrancherai rien, parce qu'outre sa beauté, il vérifie parfaitement ce que je viens de dire des âmes devenues chastes, & qu'il est très propre à appuyer & à éclaircir bien des choses que je dirai encore.

CHAPITRE VIII.

Qui contient le Chapitre XXX. du Livre X. des Confessions de St. Augustin.

ET que me commandez-vous, quand vous me commandez de vivre selon les loix de la tempérance, si non

de reprimer & la concupiscence de la chair, & celle des yeux, & celle de l'orgueil & de l'ambition?

I. Jean.
2. 16.

A l'égard de la premiere, vous ne m'avez pas seulement ordonné de m'abstenir du peché de la chair, mais vous m'avez même porté à quelque chose de plus parfait, que ce que vous permettez sur cela dans le mariage. Aussi l'ai-je pratiqué, avant même que vous m'eussiez appelé à la dispensation de vos mysteres; & si je l'ai fait, c'est parce que vous m'en avez fait la grace. Mais les images impures, dont les desordres de ma vie passée m'ont rempli, subsistent encore dans ces reservoirs de ma mémoire, dont j'ai parlé si au long.

Tant que je veille elles ne peuvent rien sur moi, quoi qu'elles me reviennent dans l'esprit: mais dans mes songes, elles sont encore assez vives pour faire que j'y prenne plaisir; & pour me porter même jusqu'à quelque sorte de consentement & d'action. De sorte que ce que des choses réelles, qui frappent quelquefois mes yeux, ne sont pas capables de faire en moi, quand je veille, de fausses visions le font quand je dors:

dors : tant l'illusion de ces vains phantômes a de pouvoir sur mon corps & sur mon esprit pendant le sommeil.

Soit que je veille ou que je dorme, ne suis-je pas le même homme ? Comment se peut-il donc faire, ô mon Dieu, que le moment qui me fait passer d'un de ces états à l'autre, fasse une si grande différence entre moi-même & moi-même ? Où est alors ma raison, qui hors du sommeil fait résister à ces sortes de mouvemens, & si fortement que les objets même réels, qui peuvent frapper mes yeux, ne font nulle impression sur moi ? Sa lumière s'éclipse t'elle en même tems que mes yeux se ferment ; & dort-elle aussi-bien que mes sens ? Si cela est, comment est-ce que souvent nous nous trouvons capables, même en dormant, de résister à ces phantômes importuns ; de rappeler nos saintes résolutions de nous tenir fermes à ce que la chasteté demande de nous, & de rejeter ces sortes d'illusions, sans y consentir en aucune manière ? Cependant, quand le contraire arrive, nous y avons si peu de part, & nous sommes alors si différens de ce que nous sommes hors

du sommeil, que dès que nous sommes éveillés, nous retrouvons le repos de notre conscience; & que ce qu'il y a de différence entre nous-mêmes & nous-mêmes dans l'un & dans l'autre état, nous fait voir clairement que ce n'est point nous qui avons fait ce qui s'est passé en nous; quoique nous en ayons toujours beaucoup de douleur, de quelque maniere qu'il se soit passé.

N'êtes-vous pas tout puissant, ô mon Dieu? Et votre main n'a-t'elle pas le pouvoir de guerir toutes les maladies de mon ame, & d'éteindre en moi, par une plus grande abondance de grace, jusqu'à ces mouvemens impurs que j'éprouve quelquefois durant le sommeil? Oui, mon Dieu; & j'espere que par une effusion plus abondante de vos dons célestes, vous ferez que mon ame, entierement dégagée du borbier de la cupidité, ne se révoltera plus contre elle-même; que rien ne l'empêchera plus de suivre de toute sa force le mouvement qui la porte vers vous; & que ces images impures, ne pouvant rien sur elle durant le sommeil, non plus que dans un autre tems, non seulement elles ne produiront aucun effet
sensible

fenfible dans fon corps , mais qu'elles ne feront pas même capables de la faire consentir en aucune maniere , aux infamies qu'elles lui présentent. Car votre puissance est sans bornes ; & vous pouvez faire au delà de tout ce que Ephes. III. nous sommes capables , non seulement 20. de vous demander , mais de comprendre.

Il ne vous seroit donc pas difficile , à quelque âge que je fusse , & sur-tout à celui où je suis présentement , de faire que même durant le sommeil , l'amour de la pureté se conservât en moi , assez vif & assez actif , pour empêcher que ces sortes d'imaginations n'y excitassent aucun sentiment de plaisir , non pas même de ceux que le moindre clin d'œil de la raison est capable d'arrêter.

Cependant , je suis encore , sur cette Ps. II. 11. sorte de mal , comme je viens de vous dire , ô mon aimable Seigneur , & comme je vois avec joye , mais une joye mêlée de crainte , les biens qu'ils vous a plû de me faire sur ce sujet ; ce qu'il y a encore de défectueux en moi me fait gémir. Mais j'espere que vous mettez le comble à vos miséricordes sur moi ; & qu'elles me conduiront enfin

I. Cor. XV. 54. jusqu'à cette paix parfaite, dont mon corps & mon ame jouiront également en vous, lorsque la mort sera engloutie par une entiere victoire, pour user des termes de votre grand Apôtre.

CHAPITRE IX.

De la coulpe des songes lascifs. Ses quantités. Son imputation.

POUR qu'on puisse bien voir la coulpe des songes lascifs dans tous les degrés, il faut premierement la comtempler dans le plus haut de tous; & pour cela considerons d'abord ce que chaque puissance de l'ame apporte dans ce cas au total de la luxure. Eveillée par l'ennemi, chacune y concourt & fournit une partie de son reservoir d'impureté. La mémoire ouvre ses sales magazins. Elle rappelle les sensations autrefois goûtées. L'imagination, cet infame ministre du plaisir, qui le pousse bien au delà des bornes que lui a prescrit la nature, vient dans un image, présenter un objet embelli & avec des charmes qu'il n'a point; elle y met
toutes

toutes les couleurs du fard le plus fin ; elle le présente sans voiles & même sans gaze ; elle rumine , elle rassemble , elle refume tout ce qu'il y a de plus subtil dans ce que l'œil a autrefois regardé ; elle va bien plus loin , elle devine ce que les sens n'ont pas vu , & ne s'arrete point dans ses écarts sans bornes. Et sans qu'ils s'en mêlent ici , le tableau est présenté en une mignature telle qu'il la faut à l'extrême corruption , monstrueuse dans le vrai & pour l'ame pure.

*Aut que sopitos deludunt somnia sensus.
At prima leta ante acies exultat imago,
Irritatque virum telis & voce laceffit.*

E N E I D. X.

L'appetit se reveille dans toutes les finesses de son intérieur , dans tout ce que ses goûts ont de plus pénétrant , ses plus fines pointes s'appliquent au fruit présenté. Et le ragout que la seule imagination lui présente est pour lui le plus exquis. Mais tout fera-t-il donc subjugué dans cet intérieur , & la raison du moins , la raison ne reclamera-t-elle point ? Où es-tu raison inutile

tile dans ces instans ? Ne viendras-tu point t'opposer à cet attrait, mettre un contrepoids à ces infames douceurs ? Toi qui dois être la maîtresse, ha garde toi du moins d'obéir à la folle de la maison ! Homme lascif, il me semble que je l'entens vous repondre, que vous l'avez vous même ensevelie sous le triomphe de l'imagination, des appetits & des sens, qu'elle a été amenée à leur teinture, qu'ils lui ont donné leur couleur, que vous avez vous même *enchainé cet homme puissant*. Que si elle n'a pu se défendre lorsqu'elle veilloit, elle le peut bien moins maintenant.

Ainsi elle ne veille qu'autant qu'il le faut à ce moment pour boire dans ce torrent du feu impur allumé, & pour y prendre sa part.

Alors qu'arrive-t-il ? Tout le feu sort de cet horrible foyer, il donne aux ressorts un jeu impudique & homicide, & le corps à moitié passif prend part à la souillure.

Mais c'est surtout le cœur & la volonté qui décideroient du degré de la coupe d'un tel songe, s'il n'étoit pas ordinaire & comme immanquable qu'ils aillent à l'unisson des autres facultés.

Car

Car elles ne pourroient pas produire tant d'ordures dans le sommeil, si le cœur ne les avoit librement admises dans la veille. Il n'y auroit pas de si horribles traces à r'ouvrir dans le songe, si la volonté dans le reveil n'avoit fomenté & nourri la volupté. La volonté s'est donc vendue dans les tems libres, & voilà son premier crime, & en même tems l'occasion & la mesure de son crime dans le songe; car elle se vend ici en proportion de ce qu'elle s'étoit vendue antécédemment. Qu'on me permette d'envisager ceci dans son origine. Cette discussion est peut-être plus utile qu'on ne pense.

Qu'arrive-t-il à une volonté qui a admis la luxure, qui y a pris son inflexion, qui y a mis toute sa pente? C'est qu'elle a enchainé la spontanéité, l'a entraînée avec les autres facultés au même précipice. Elle a mis sur son fond couche sur couche, j'entens acte sur acte, volition sur volition d'impuretés, & ces volitions se sont réunies avec le fond de volonté d'où elles étoient sorties, pour ne faire qu'un tout avec elles.

N'est-ce pas là, pour le dire en passant,

fant, l'image de ces personnes qui ont vieilli dans la luxure, de ces infames vieillards dont le cœur est encore tout fumant de débauche, quoique le corps, reste d'homme, debri & ruine en soit séparé pour jamais, & il ne leur reste que la désolation d'un hennissement inutile.

Ainsi cette volonté vendue courra après le songe excité, s'y livrera fourdement, & autant qu'elle peut vouloir dans le sommeil. Ce cœur qui a tant respiré l'air impur, qui l'a tant pompé dans la veille, le respirera dans le songe. Et quand même il ne se livrera que fourdement, il se livrera aussi criminellement que possible, s'il se livre en la quantité qu'il le peut selon l'état du songe, & selon la loi de l'appetit actuel, & par conséquent il peut se livrer dans le songe aussi criminellement que dans la veille.

Quoiqu'on ne puisse pas tout dire, je crois en avoir dit assez pour indiquer en quelque sorte le plus haut degré de culpé de ces songes lascifs, qui animent les ressorts. Il me suffit d'en faire l'histoire. Mais quelles indignités que celles que leur histoire toute seule accuse si bien !

On

On a pu voir par là, que ces songes considérés en gros, & dans leur idée complexe, renferment non seulement la même quantité de crime, que l'acte de luxure artificielle, qui est proprement l'objet de ce traité; non seulement toutes les puissances & de l'ame & du corps s'y fouillent de même; non seulement il y a même fornication, mêmes suppressions, mêmes meurtres, mêmes extenuemens; mais de plus, lorsque le songe est distinct & tel que je l'ai dépeint, on peut dire en un sens, que l'ame s'y fouilleroit, s'il étoit possible, d'avantage encore que dans la veille, parce que la volupté est plus fine dans le songe: qu'elle se retire toute dans les derniers replis de l'ame, que les sensations y sont moins corporelles, moins partagées, moins distraites, parceque les sens grossiers moins voluptueux que l'imagination, n'y ayant point de part, ne détournent point cette enchanteresse. En un mot c'est les derniers raffinemens du démon de l'impudicité.

Tel est le dégoûtant tableau vu dans son plein. Cependant comme ce n'est pas là le cas de tous les songes lascifs, qu'il

qu'il peut y avoir beaucoup de rabais à faire & de degrés, à considérer, parcourons maintenant ces degrés, & voyons en quelle quantité le songe peut être moins coupable que l'acte de la veille.

Dans la veille les degrés de ce vice sont presque toujours les mêmes. Que s'ils varient, leur différence se calcule sous un autre point de vue, & j'en traite ailleurs:

La culpé des songes lascifs a une double mesure. Elle se calcule par l'antérieur & par le songe lui même. Les principes que j'ai posé le démontrent.

Je dis 1°. par l'antérieur & ce qui s'est passé dans la veille, par les regards, les lascivetés du cœur, le consentement de la volonté aux appetits, le commerce qu'on a entretenu avec l'imagination &c. j'en ai assez parlé, il est inutile de repeter.

Je dis 2°. que la culpé se calcule sur le songe lui même. Au fond ce sont de nouveaux actes coupables ajoutés aux autres, des actes très réels, une nouvelle & très réelle irruption du venin. Leur imputation est de deux especes. Premièrement ils portent avec eux

eux leur première punition , parce que rentrans dans le fond de l'ame , ils la souillent toujours plus. Et c'est là l'imputation qui s'en fait naturellement , sans qu'il soit besoin d'y procéder d'une manière positive.

Il faut distinguer deux genres d'imputation que le juge applique. L'un naturel & suite nécessaire , & l'autre acte positif. Imputation du péché par le péché qui se consume , & imputation ou application de la peine. Le premier est le magasin & le fondement de l'autre , comme dit l'Apôtre , *le trésor de Rom. colere qui s'amasse* , en attente , pour II. 5. *le jour de la colere & de la manifestation du juste jugement de DIEU.*

Quand DIEU n'imputerait pas d'abord le songe comme juge & par un jugement positif , il impute comme laissant la souillure croître & aller en progression. Il impute comme conservateur , comme conservant les facultés plus ou moins pures , selon que la volonté propre les a rendues impures , jusqu'à ce que vienne l'application de la peine.

Tout s'écrit *dans le livre de memoire* , avant que la sentence s'exécute , ou plutôt il n'est pas besoin d'écrire ;
&

& le degré de fouillure où DIEU trouve l'ame enfin, faisant le degré de son éloignement de lui, fait par une fuite naturelle le degré de son tourment.

Et pourquoi n'imputeroit-on pas en rigueur les actes des songes qui, quand ils seroient nécessaires dans cette circonstance, ne l'ont point été dans leur origine? Pourquoi n'imputeroit-on pas des actes, qui sont la fuite d'une fouillure admise par la volonté la plus libre, d'une fouillure qu'on pouvoit éviter & repouffer? Depuis quand, ce qui est devenu nécessaire, sera-t-il innocent? Depuis quand le peché qu'on ne peut plus éviter changeroit-il de nature? N'est ce pas au contraire le souverain degré de la coulpe, & le dernier excès du desordre, d'en être venu là, de s'y être amené?

Il n'y a de non imputables, que les actes qui sont originairement de contrainte. Que si un acte inévitable dans l'origine mene inévitablement à d'autres, & cet acte & toutes ses suites ne me regardent point; ils ont été de coaction, & la moralité de mon être n'y ayant point de part, ne sauroit en recevoir ni fouillure durable, ni peine dans le jugement. Mais

Mais ici c'est tout le contraire. Vous songez impurement, vous fouillez votre être. Hé ne vous en prenez qu'à vous seul! Cela ne vous auroit jamais pu arriver, si vous n'aviez pas veillé impurement. Comment des traces librement admises dans les puissances de l'ame, ne fouilleroient-elles pas lorsqu'elles se r'ouvrent dans le songe, puisqu'elles ne sont pas seulement une suite des actes libres antécédens, mais encore dans l'instant un acte très déréglé?

D'ailleurs, il y a dans le songe comme on a vu une volition très réelle; & si même elle est sourde, moins apperçue dans certains songes, car ici il y a encore des nuances, elle n'est pas moins réelle. C'est le cœur qui va son train, sans que l'esprit s'en apperçoive, mais il ne le va pas moins, & selon qu'il est impur, il peut avoir tout seul ses raisons d'impureté.

Voilà par conséquent ce dont le songeur lascif est redevable à la Justice Divine. 1°. *Le peché qui devient excessivement peché & se réunit avec le fond de son être, s'y incorpore.* 2°. *La peine relative & subsequente, Tels sont le*
fonde-

fondement & la regle générale de l'imputation des songes impurs. Appliquons la maintenant aux degrés, en proposant tous les cas.

1°. Il peut y avoir beaucoup de degrés de culpé dans les songes. Il peut être comme de moitié, des quarts acquiescemens de la volonté, & des analyses plus poussées & plus fines. Quelquefois un reste d'instinct & d'honnêteté naturelle, se reveille & reclame contre le songe, & le degré de consentement que donne le cœur fait pour lui le degré de la culpé.

2°. Quelquefois la raison présente secretement ses droits; une raison qui n'est pas absolument vendue, a un fond de moralité qui contrequarre. Ce n'est pas par un raisonnement développé, qui ne peut guere avoir lieu dans le songe lascif, où l'imagination offusque l'esprit & y met le nuage. Cependant le dernier fond peut se retrouver, & le simple coup d'œil de la rectitude & de l'honnêteté peut ou diminuer de beaucoup ou supprimer le consentement. Et quand même le songeur s'apperçoit à peine de ces opérations si subites, elles peuvent n'en être pas moins réelles.

les. Si la raison séduite ne dit mot, elle est coupable du tout, & autant qu'elle peut l'être dans la circonstance.

3°. Il en va de même par rapport aux autres puissances. Il est une grande variété de volupté dans ces songes, d'écart plus ou moins grands de l'imagination. Elles sont toutes coupables en leur degré. Le tempéramment peut aussi y apporter des différences, mais le tempéramment ne fait en un sens ni le mérite ni le démerite. Les froids, les personnes indifférentes ne doivent guère avoir de songes lascifs. Cependant je crois qu'ils en auront bien plus facilement, qu'ils ne feront des chutes dans la veille.

C'est à la conscience de chacun de faire, autant qu'on le peut, ces estimations, que le juste Juge saura bien faire, si nous ne les faisons pas nous mêmes, lui qui ramènera tôt ou tard les plus secrètes pensées, & qui a dit, *je scruteraï Jérusalem (le cœur) avec Sophonit des lampes, & je rechercherai les hommes figés sur leur lie; & qui dans la sécurité disent en leur cœur l'Eternel ne nous fera ni bien ni mal.* I. 12.

4°. Il est des hommes qui consentent

tent presque dans le songe, d'autres qui consentent à peu près, du tout; & qui reveillés ont horreur de ce qui s'est passé dans le sommeil. Le premier de ces cas étoit, comme on a vu, celui de St. Augustin. Une personne arrivée par les combats à une chasteté qu'elle n'a pas toujours eu, pourra consentir dans le songe. C'est l'ancienne volonté qui revient; ces actes sont plus ou moins des objets de pardon; mais nous ne connoissons de pardon réel que l'acte qui efface la souillure. Tout le reste, & ce que la plûpart des hommes appellent pardon, n'est que des renvois. Il faut que l'impureté parte & vuide la place.

Il faut croire qu'il y a de la miséricorde, & même une grande miséricorde pour toute ame, qui, après avoir malheureusement admis dans son cœur l'impureté, vient à rebrousser, veut combattre, le fait effectivement, & a une sincere horreur de sa souillure précédente. DIEU ne manquera point de venir à son secours. Il est fidele, & il l'a promis. Mais il viendra crucifier en elle le venin de sa souillure, & la lui faire porter en pénitence. Plus elle souffrira

souffrira cette crucifixion, & plus elle sera purifiée; & l'acte qui fait douloureusement sortir le poison & qui sanctifie en même tems, est tout à la fois l'acte de la justice & de la miséricorde. J'en traite plus au long dans le Chapitre des remedes.

C'est l'opposé de ce que j'ai dit plus haut des imputations. Ici c'est la première imputation de justice, en attendant la grace qui couronne & béatifie. Le péché se vuide, & par conséquent la punition se détruit avec lui; & l'être égaré rentrant dans l'ordre, dans la loi de la pureté, élude la condamnation, & fait que la peine due à ce péché ne lui est plus applicable.

Mais l'habitude du cœur a long tems ses droits; elle ne se détruit qu'insensiblement, & en capitulant en quelque sorte.

— *Primo avulso non deficit alter
Aureus & simili frondescit virga metallo.*

E N E I D. V I.

Quand même on prie & on combat, on n'est pas encore arrivé au

E terme,

terme, & il y a toujours des restes jusqu'à ce que tout ait été porté en pénitence.

*Pauca tamen suberunt prisca vestigia
fraudis.*

Et si dans les intervalles qui sont entre les commencemens & la perfection d'une conversion, il s'exécute des songes tenans plus ou moins à l'ancienne impureté, il ne faut ni perdre courage, ni se désoler. Que celui à qui cela est arrivé recoure dans les premiers momens du reveil au DIEU des miséricordes; qu'il s'humilie, se releve, se fortifie & reprenne le combat, comme s'il n'étoit point tombé durant la nuit. C'est l'ennemi, je l'ai dit, qui a fait comme les Parthes, qui a décoché un trait en fuyant. Mais comme un lion qui regarde ses blessures, il faut n'en être que plus indigné contre lui, & prendre pour l'avenir les précautions, que j'indiquerai dans le Chapitre suivant.

Hélas ! il faut si long tems avant que la boue du cœur soit vuidée; il faut si long tems boire douloureusement dans

des citernes crevassées qu'on s'étoit creu-
 é, après y avoir bu avec délice. Il faut
 faire une longue & triste expérience de
 ces miseres ; mais DIEU n'abandonne
 point celui qui est ferme dans ses reso-
 lutions & qui gémit.

5°. Il est un cas où il semble que
 l'on n'est pas coupable, quoique la pol-
 lution du corps ait lieu. C'est lorsqu'il
 n'y a point eu de songe, c'est lorsqu'on
 ne s'en est point apperçu durant la
 nuit, & qu'il n'y a eu ni image, ni
 reminiscence, ni trace ouverte.

*Dat sine mente sonum, gressusque
 effingit euntis.*

ENEID. X.

C'est alors le pur jeu de la nature.
 Elle a ses droits. Dans les personnes
 vraiment chastes d'ailleurs, ces acci-
 dens, s'ils sont rares, peuvent con-
 tribuer à la santé.

Cependant, ce qui me feroit croire,
 qu'il est fort difficile, pour ne pas dire
 impossible, qu'on y soit absolument
 innocent & sans restriction, qu'il est
 fort difficile qu'il n'y ait pas au moins
 une petite quantité de coulpe ; c'est le

Deuter. jugement de la Loi sur ce cas. *S'il y a*
 XXIII. *quelqu'un d'entre vous qui ne soit point*
 10. & 11. *net, pour quelque accident qui lui soit*
arrivé de nuit, alors ils sortira du camp,
& il n'entrera point dans le camp; &
sur le soir, il se lavera d'eau, & sitôt
que le Soleil sera couché il rentrera dans
le camp. Il n'est pas net, dit l'Ecritu-
re, donc il y a une petite souillure. Il y
a aussi une peine petite & proportion-
née. Il est séparé des tentes durant
tout le jour, là il doit porter son oppro-
bre jusqu'au soir. Cela montre en quelle
précision extreme & l'ame & le corps
doivent rechercher la chasteté.

En effet, il est des circonstances qui peuvent varier la pollution au point de la rendre un péché, quoiqu'elle ne soit accompagnée d'aucun songe. Péché alors, non de luxure, mais d'intempérance. Un glouton, ou une personne qui se nourrit succulemment, peuvent y être coupables. L'excès a trop pressé les ressorts.

Je tirerai maintenant les usages, & je donnerai tout de suite les directions relatives aux songes. C'est leur place, & quoique quelques unes d'entr'elles puissent aussi se rapporter au sujet plus général

général

général de ce discours, je n'en ferai pas à deux fois.

C H A P I T R E X.

Usages. Consequences. Directions & conseils.

Songeurs impurs ! Qui tenez vos songes pour rien, qui ne vous étiez peut être pas seulement avisés de penser qu'il y eut du peché. Vous qui dites *voici nous n'en avons rien sû; celui qui pese les cœurs ne l'entendra t-il point ?* Prov. XXIV.
Celui qui garde vos ames ne le saura-t-il point, & ne rendra-t-il point à chacun selon ses œuvres ? 12. Vous l'avez vu. Et de quelque côté que je me tourne, sous quelque point de vue que j'envi- sage vos songes, je n'y vois qu'infamie & que peché. Que j'en confidere toutes les origines, la source bourbeuse d'où fort ce ruisseau, que je me replie sur les circonstances & le tems même de votre forge, je n'y vois que désolation & que ruine.

Mais pourriez vous penser sans effroi au maître qui vous inspire. Que si

l'impureté même de vos songes ne suffit pas à vos cœurs fouillés, pour en voir toute l'indignité, contemplez la du moins dans l'odieux Ministre qui les excite.

Mais quelle est cependant cette Justice vengeresse qui lui lache la bride, qui permet que le péché se développe en toute façon, & aille se perdre dans ses propres excès? Qui le croiroit, si on n'en avoit l'expérience, que la lasciveté, afin de se reproduire sous toutes ses formes, vient attaquer en des tems & des circonstances, où tout l'être semble mort, & devrait être du moins incapable du mal, comme il est inutile & impropre à tout bien. Et quelle est execrable cette racine dont les excroissances se reproduisent dans l'acte même du sommeil! Ames luxurieuses, qu'il est noir, qu'il est malin ce venin, dont les tems même du repos, ces tems naturellement destinés à suspendre la malignité, ne vous mettent pas à l'abri! Et n'est-ce pas ici qu'on peut dire dans le sens le plus ferré, que *le pecheur sera rassasié de ses voyes?*

Mais encore quel triste Catalogue que celui que contiendra votre page, dans

dans le livre des vengeances , si elle se remplit dans les tems même , où les animaux les plus venimeux cessent leur rage ! Voyez , voyez dans la morsure de votre propre poison , toute sa subtilité & toute sa puissance. Dans les bras même du repos l'ennemi qui rode peut donc exercer son pouvoir , entrer par la porte que vos cœurs veillans lui ont ouverte , afin que vous y goutiez dans ces tems encore , les pernicieuses douceurs , que vous avez aimées , voulues , poursuivies. Là encore , ame lascive là , tu en seras raffaînée. Quelle vengeance ! & qu'on voit bien ici l'image du pecheur , qui après avoir long tems désiré de pecher , voulu pecher , vient enfin à pecher en esclave.

Jeunesse pour qui j'écris , voulez vous vous tirer d'un si infame domaine , écoutez les directions & les conseils.

1°. On a vu le remede dans la source du mal ; c'est le même que pour toutes les autres especes d'impureté. Le St. homme Job a dit. *J'ai fait accord*

avec mes yeux , comment aurois-je arrêté Job. XXXI. 1.
mes regards sur une Vierge ? Vu que
c'est une mechanceté préméditée , une de

ces iniquités qui sont toutes jugées ; car c'est un feu qui dévore jusqu'à consumer, & qui auroit déraciné tout mon revenu. Voilà le premier & le grand moyen ; c'est couper le mal par la racine, ou plutôt le rendre impossible. Voilà ce qui étouffe dans sa naissance toute lasciveté, toute ordure, toute impureté, toute chute. Ce n'est pas le compte de la curiosité & de la corruption. Que celui donc qui veut pecher, peche ; chacun peut calculer pour soi, ce qu'il aime le mieux, le plaisir des sens & perir, ou la chasteté & gagner son ame. Mais la chasteté du cœur & du corps n'est qu'à ce prix.

2°. Deuxieme conseil. Il ne faut sous quelque prétexte que ce soit jamais entrer en commerce avec l'imagination. O si on savoit ! mais qui ne le fait pas, & cependant qui en est effrayé ? Si on savoit tout le tissu des dégoûtantes & abominables infamies dont elle est le ministre & le peintre ; si on vouloit bien en voir le danger, si palpable, tous ceux qui ne sont pas décidés à éteindre en eux toute honnêteté, fuiraient ce commerce plus que toutes les pestes de l'univers.

Il faut aussi reprimer les premiers mouvemens du cœur, & le retirer sitôt qu'il est sur le penchant, avec l'attention la plus repliée & la vigilance la plus exacte. J'en dirai d'avantage à la fin du traité.

3°. Il faut se garder de tout ce qui va à amollir & énerver l'ame, à y inculquer une lasciveté délicate. L'ennemi se sert de tout. Il entre avec tout ce qui nourrit l'imagination & la vie des sens. Musique douce & passionnée, Danses molles & ingénues, Commerces douteux, Lectures dangereuses, Spectacles, ou spectacles & spectacles encore. Pauvre Jeunesse quels perils pour vous. Mais qui ose dire tout le danger de ces choses, dans ce siècle frivole, dans ce siècle futile & de néant, qui en est criblé, qui en est inondé, absorbé, qui l'a apotheosé ce néant. Dans ce siècle, où les riens se sont enfin emparés de tous les cerveaux, & où les derniers efforts de la vertu, ne sont plus que ce vil singe qui s'en propose sur les théâtres, ou tout au plus on chasse le vice, par le vice lui-même, singe auquel on donne tout son culte, & qu'on a élevé sur les ruines

du Christianisme & de la vraie morale. A quoi sert d'en parler? Quand on en montreroit tous les dangers, quand on les feroit toucher au doigt, qui veut écouter? Tous les cerveaux font obsédés, tous les cerveaux font à l'envers. La corruption & les riens, voilà les deux maîtres des cœurs, & les deux Rois de presque toute la race humaine.

4°. Je parlerois bien ici de la tempérance, soit pour la quantité, soit pour la qualité des alimens, mais il fera mieux d'en dire un mot à la fin du traité.

Telles sont les directions générales contre l'écueil des songes impurs. Voici celles qui les regardent seuls.

1°. Il faut éviter la mollesse des lits. Il vaudroit bien mieux pour des cœurs corrompus, y faire un peu pénitence, se coucher plus durement, n'y pas tant chercher l'aïse qui flatte la chair & l'excite.

On prétend qu'il faut éviter la posture renversée, *ventrem supinum*, ne pas rester trop dans le lit, quand il y vient, dans le reveil de mauvaises pensées, des images impures, au lieu de les mitonner, il vaudroit bien mieux
se

se lever tout de suite & mortifier le corps. Il y auroit beaucoup à dire.

2°. Comme le songe est un état mitoyen entre la veille & le sommeil, il n'est rien moins qu'impossible de s'éveiller dans les commencemens d'un songe impur. La quantité de vie & de sentiment qu'il renferme peut servir à reveiller totalement. J'ose même assurer qu'un cœur qui désire la pureté, qui la cherche, aura dans son fond, aux premières approches d'un songe impur, une certaine inquiétude, un trouble, une anxieté qui servira à le reveiller. On voit encore cet état dans St. Augustin. Le cœur pur se souleve infailliblement contre l'exécution d'un tel songe. Et dans le reveil tout est facile pour qui veut. J'ai connu une personne assez sujette à ces songes, qui prioit Dieu de la reveiller à propos, & cela lui est arrivé plus d'une fois. La sincérité a tant de moyens pour repousser l'ennemi, qu'on peut dire hardiment à toute personne qui tombe, *Ta perte vient de toi.*

Dieu qui connoit bien mieux que nous toute l'effroyable masse de notre corruption, & dont les infinies misé-

ricordes désirent tant de nous en tirer, a mis tant de gardes, tant de haies entre un cœur sincere & le mal, tant de moyens de l'éviter, qu'il est de la dernière facilité de se préserver du naufrage.

3°. Mais le grand & dernier moyen de se fortir de tout ce domaine ténébreux des songes lascifs, c'est de se nourrir en se couchant de bonnes, de sérieuses, de saintes pensées. Voilà ce qui est fait pour écraser tous les enchantemens de l'imagination. Le cœur nourri est sourdement en garde dans le sommeil, son fond veille. C'est ce que dit l'Epouse dans le Cantique, *J'étois endormie, mais mon cœur veilloit*. Une ame qui a fait sa devotion scrupuleusement, qui a invoqué son DIEU, s'est jetée dans ses bras, peut s'endormir sans crainte, dans son sein tendre & paternel; elle est portée par sa main toute puissante, & gardée par cette Providence qui ne dort jamais. Il faut lire là dessus le Pseaume XCI. qui y est tout relatif. C'est là qu'on voit l'insigne protection de Dieu sur ses enfans, & son œil toujours ouvert sur le juste.

Cantiq.
V. 2.

v. 1. 2. 3. 4. *Celui qui se tient dans la demeure du*

Souve-

Souverain , repose à l'ombre du Tout Puissant ; celui qui a dit à l'Eternel , tu es ma retraite , ma forteresse , tu es mon DIEU en qui je m'assure. Certes il te délivrera du filet du chasseur & de la mortalité malheureuse. Il te couvrira de ses plumes , tu auras retraite sous ses ailes , & sa vérité te servira de bouclier , & toute la fuite. Tout l'enfer viendroit se bander contre un tel homme qu'il n'auroit que la honte de la défaite. Tous les traits viennent s'é moufser & se perdre contre un tel bouclier. Ecoutons encore St. Paul & les armes qu'il oppose à toutes ces malices spirituelles , à tous ces Princes de l'air qui cherchent à trouver le coté foible , à ouvrir les bondes de la cupidité , pour faire leur dépouille d'une pauvre ame. C'est pourquoi prenez toutes les armes de DIEU , pour résister dans le tems mauvais , ayez vos reins ceints de la vérité , soyez revetus de la cuirasse de la justice , du bouclier de la foi , du casque du salut , de l'épée de l'esprit qui est la parole de DIEU , priant dans votre esprit par toutes sortes de prières & veillans avec persévérance. Voilà , voilà ce qui met en fuite tous les de-
mons

Ephes.
VI. 13-18.

mons & les force de se retirer avec le desespoir de l'inutilité de toutes leurs ruses. O mon DIEU ! Quel bonheur de vous avoir pour garde, d'avoir votre œil ouvert sur notre sommeil ! Saints Anges à qui nous sommes confiés gardez les enfans de votre Maître, hatez vous de les secourir ! Mais les cœurs corrompus veulent-ils se laisser garder ? Ils consentent avec délectation à l'œuvre de l'ennemi. Ils seroient fachés de perdre cet impudique plaisir. Il n'y a point de remede. Que celui donc qui veut le peché, aille au peché, s'en enduise, s'en pénétre, hélas à qui me suis-je adressé, & qui sont ceux pour qui est fait ce Chapitre ? Qui voudra en faire son profit ? Je l'attens de votre grace ô mon DIEU ! Peut être qu'il y aura quelques ames à qui il donnera à penser, & ne fut-ce qu'une feuille, je serois bien dédomagé de ma peine. Je dis seulement fiat. Pour les autres, terminons en leur disant avec

1.2. & 4. le sage fils de Sirac, Les esperances d'un fou sont vaines & fausses, & les songes donnent des ailes aux inconsiderés. Celui qui s'y amuse est comme celui qui chasseroit aux ombres & poursuivroit le vent.

Ecclesiast.
XXXIV.
1.2. & 4.

vent. Qui est ce qui sera netoyé par l'ordure, & quelle vérité sortira du mensonge ?

CHAPITRE XI.

De la souillure, que l'énorme met sur son intérieur, considéré comme intérieur du Chrétien.

REprenons maintenant tout l'être de l'homme, pour l'envifager comme Chrétien. Et premierement contemplons sous ce point de vue son intérieur, dont j'ai jusques ici traité philosophiquement. Il ne faut pas être étonné de m'y voir tant appuyer; c'est lui qui est le tout; c'est lui d'où tout procede. L'homme sage tire le bien du bon trésor de son cœur, mais l'ame adultere en tire le venin.

Les Chrétiens sont appellés par l'Apotre *une maison spirituelle, & une sainte sacrificature, destinée à offrir des sacrifices spirituels, agréables à DIEU par Jesus-Christ.* Le corps du Chrétien est le temple de DIEU, selon le langage de l'Apotre; les facultés spirituelles en sont les sanctuaires & les vases. La lampe doit

I. Pierre
II.

doit y être toujours allumée & consumer le plus pur encens. C'est là cette adoration *d'esprit & de vérité*, que le Seigneur exige de ses disciples, les pensées d'un esprit transformé, renouvelé, & tous les mouvemens d'un cœur en qui doit être allumé le pur amour de DIEU. Il leur disoit *le Royaume de DIEU est au dedans de vous*, parce qu'il fait aussi beau en effet que dans le Ciel, dans un cœur véritablement pur. C'est en lui que se réalise cette admirable parole du Roi Prophète, *La fille du Roi est intérieurement toute pleine de gloire*. Dans le sens spirituel, la fille c'est l'ame, le Roi c'est Jesus-Christ, à l'obéissance duquel il faut que toutes nos pensées soyent amenées captives. Tout acte intérieur qui n'est pas de ce domaine est l'appanage de la reprobation & de la mort. Voilà pourquoi la continence du corps n'est pas recommandée seule, mais encore & surtout la pureté & la chasteté de l'esprit. Si

quelqu'un regarde seulement une femme pour la convoiter, il a déjà commis adultere avec elle en son cœur. Le cœur se tirant alors de l'ordre de DIEU, & de son amour, la luxure s'accomplissant

Matth.
V. 28.

plissant dans la volonté & dans l'intérieur, tout y est souillé & vicié jusqu'au fond. C'est le cœur, je le repete, qui est la source de tout, aussi le Sage a dit, *Garde ton cœur du mal & de tout ce dont il faut se garder, car c'est de lui que procedent les sources de la vie.*

Prov.
IV. 23.

Il n'est pas besoin de s'étendre. Ce que je viens de dire suffit pour dresser la sentence au fornicateur, & même au simple acte de la convoitise, lorsqu'il est nourri & fomenté, que les premiers mouvemens n'en font pas repoullés & reprimés.

Que si on peut le dire de l'acte de la convoitise, combien plus le pourra-t-on, de cet acte de luxure artificiel, que je reprens, & où l'imagination ressemble à un tison de l'enfer? Quelle affreuse désolation dans l'intérieur, quel bouleversement, quelle ruine! Ne repeton pas. J'en ai parlé ailleurs. Mais je n'envisageois que l'homme, ici je considère le Chrétien, qui par ces énormités, inseparables de l'appetit déreglé, ne rompt pas seulement l'alliance de la nature, mais l'alliance de la grace; ne viole pas seulement la liaison & le rapport qui doi-
vent

vent être entre les actes de l'homme, & les fins ou les loix établies, mais encore détruit l'union qui doit être entre l'ame & Jesus-Christ son Chef & son Roi.

Elle se tire cette ame impure de l'union de son vrai époux, pour commettre l'adultere le plus vicieux, quitte le mariage chaste & virginal, qui doit commencer ici bas, & prendre ses accroissemens dans l'éternité, pour commettre l'infidélité la plus monstrueuse.

Et pour bien entrer dans cette idée, si vraie, & trop importante pour que je n'y appuye pas, il n'y a qu'à comprendre ce que veut dire l'Apotre au Chapitre V. des Ephesiens, lorsque pour montrer l'accord parfait qui doit être entre J. C. & l'ame fidele, il le compare à l'union des époux terrestres. L'époux & l'épouse doivent s'aimer, se chérir, s'entretenir, conserver inviolablement l'un à l'autre, la foi la plus entiere & la plus exacte fidélité.

Il n'en est pas autrement du mariage mystique & spirituel de l'époux des ames & de ses épouses. Il faut que le cœur & l'ame, purs, chastes, pudiques, brulans du feu du saint amour,

repouf-

repoussent toute attaque, qui les alieneroit d'une union si excellente & si précieuse.

Et que fait-il alors ce Divin Epoux des *ames vierges*, lorsqu'elles ont refusé de se prêter aux suggestions de l'étranger, qu'elles ont combattu & lutté, qu'elles ont préparé par le combat, contre les assauts de l'ennemi, l'appartement au Seigneur de gloire, que fides à repousser la tentation, elles ont contenu leur intérieur, & reprimé les appetits violens qui s'y font sentir? Alors il vient, il fait entendre sa voix, il se fait ouvrir, il entre chez cette ame, il l'honore de ses faveurs, il la comble de ses bénédictions & de ses graces. Ils y font sans tiers ni parasite le festin spirituel; il n'y a point de passion basse ou étrangere qui vienne partager ou intercepter leur joye, & la pureté de cet amour reciproque en fait seule les chastes & ineffables délices.

Quel échange! & quelle différence entre ces fausses, brutales & fugitives voluptés, ces plaisirs d'un instant, si féconds en une misere durable, & les joyes pures qui accompagnent la chasteté!

Apocal.
III. 20.

chasteté! Et que l'ame fidele est déjà bien dédomagée! O heureuse, mille fois heureuse, celle qui sent ces choses, & en fait la douce expérience!

Je ne puis presque pas me résoudre à présenter le contraste de ce tableau.

Qu'une ame qui a reçu la grace du baptême, laisse allumer en elle le feu de la concupiscence, qu'elle le foment & le nourisse, qu'elle se livre à ces voluptés intérieures, à ces retentissemens intérieurs d'un cœur ouvert à la créature, à ces hennissemens, comme les appelle si bien l'Écriture, principes & sources de l'énormité que je censure, qui ne peut avoir lieu sans eux. Alors qu'arrive-t-il? Disons tout en un mot. Elle se fort de l'empire de Jesus-Christ. Mais que va-t-elle donc devenir cette pauvre ame qui a rompu l'union?

D'abord que la pureté du fond commence à se salir, & que la volonté devient complice de ces commencemens de luxure, Jesus-Christ le vrai & seul Sauveur des ames, commence aussi à repudier cet intérieur. Il se retire insensiblement, jusqu'à ce qu'il se retire tout à fait, selon sa terrible menace. Je

m'en vais, & vous me chercherez, mais vous mourrez dans votre péché. Plus l'ame & le cœur s'ouvrent à la séduction, plus il les prend en horreur. Ils deviennent comme une muraille qui fait ventre de tous côtés, & une ville ouverte aux assauts. L'ennemi prend possession des dépouilles qu'on a bien voulu lui abandonner. Il fait pecher toujours plus, la raison s'obscurcit, le cœur se corrompt, s'endurcit; les crimes les plus étranges ne sont plus envisagés avec la même horreur. L'habitude les rend comme nécessaires. La vérité mise en fuite se retire gémissante. Et cette malheureuse ame s'éloignant de DIEU toujours plus, va enfin manger les gouffes des pourceaux, ces gouffes vuides & où il n'y a rien, & affermit ainsi tous les jours sa reprobation.

Où est alors cette gloire dont la fille du Roi doit être intérieurement remplie? Où est cette image de DIEU, & où retrouvera-t-il ses traits, lorsqu'au jour du jugement on dira de qui est cette image? Que sont ils devenus tous ces vases du sanctuaire? Qui les reconnoit, tachés, profanés par une main impie,

Matth.
XXII. 20.

impie, & qui, plus sacrilege encore que la main d'Antiochus, qui ne prit que des vases faits par des hommes, fort ces vases spirituels, faits de la main de DIEU même, les fort du Sanctuaire pour les transporter, non pas seulement à Babylone, mais à Sodome & à Gomorhe, à cette Sodome spirituelle où notre Seigneur est crucifié, selon ce qui est dit dans l'Apocalypse.

ApoC.
XI. 8.

Ame perdue ! Que deviendras-tu, lorsque le feu du jugement sera envoyé sur ces deux grandes villes, & qu'il te rencontrera dans l'une de leurs rues ? Que deviendras-tu lorsque le Seigneur dont les yeux sont semblables à une flamme de feu scrutant & fouillant ton intérieur avec des lanternes, lui devant qui les plus petits mouvemens sont nuds & découverts, qui en éclaire les mystères, qui en développe les tortuosités, qui en éclaire les profondeurs, qui en pénètre les abîmes ; que deviendras-tu lorsque déduisant le tout par ordre en ta présence, il y trouvera, au lieu d'une suite de mouvemens purs, & de pensées captivées sous son obéissance, toute cette génération adulateur & batarde, de mouvemens monstrueux & de

pensées

ApoC. I.
4.
Sophon.
12.

f. L. 21.

pensées horribles , & dans un cœur où devoit être le Royaume de DIEU , la *synagogue de Satan* , & l'assemblée & le repaire de tous les demons d'impudicité.

Quelle issue & quel sort ! Alors l'idolâtrie étant consommée (j'entens l'idolâtrie spirituelle) , le Sanctuaire renversé , la Sacrificature Royale détruite , à laquelle on a substitué une sacrificature du demon , la créature adorée , au lieu de l'adoration d'esprit & de vérité , le mariage avec Jesus-Christ rompu , les enfans spirituels qu'il vouloit donner à cette ame , tués , toute alliance brisée ; tout étant accompli au dedans en énormités ; tout accompli de la part de Jesus , en voix , en appels , en tendres invitations pour la retenir ; toute barriere franchie ; que peut-il rester que la *gehenné* , & l'*ardeur du feu qui doit dévorer les adversaires* ? Que resteroit-il pour cette ame , sinon ces tourmens qui lui seront versés en proportion des delices qu'elle a usurpées ?

 CHAPITRE XII.

Continuation & confirmation du Chapitre precedent.

MAis considerons encore cette épouvantable issue, dans ce qui si souvent la precede & l'amene.

Les ravages que fait le peché sont inconcevables. Les hommes fugitifs, errans hors d'eux mêmes & d'objet en objet, les hommes familiarises avec le crime, & qui ne le voyent qu'avec des yeux pecheurs; les hommes, qui ne vivent bientôt plus que comme les brutes, & qui semblent avoir oublié qu'ils ont un compte à rendre, & que le peché s'écrit dans le livre des vengeances. Ces hommes inapliqués, qui s'étourdissent & sur leur sort & sur ce qui le prépare, ne voyent point toute la hauteur & la longueur de l'abime que creuse le desordre.

Que si on peut le dire du peché en général; combien plus le pourra-t-on de ces crimes si déreglés, qu'il faut être comme enforcelé pour les commettre?

Et

Et combien plus encore de ces crimes contre nature, qui ne peuvent qu'éteindre enfin la grace, & livrer le coupable à l'abandon, & aux derniers excès d'un sens absolument reprouvé? Tout l'être en acquiert une telle couche de libertinage, d'irreligion & d'impiété, une dépravation si entière, qu'il semble qu'un homme qui s'y est livré, soit destiné à mener de front tous les crimes.

Qu'on contemple cet effroyable catalogue d'abominations, que l'Apotre I. présente comme une suite des crimes antiphisiques; qu'on creuse jusqu'à la source; *ils ont deshonoré leur propre v. 24. & corps; ils ont changé la vérité de DIEU 25. en fausseté; en remuant les bornes de la nature, & les loix établies. Qu'on suive les effets; toute la chaine des crimes vient à la file, & un tel cœur ne présente plus à la fin que la vraye image de l'enfer. DIEU les a livrés à v. 28. un esprit d'étourdissement; ils ont été 30. 31. 32. remplis de toute injustice, d'impureté, de méchanceté, d'avarice, de malignité; pleins d'envie, de meurtre, de querelles, de fraudes, de mauvaises mœurs; rapporteurs, médisans, haïssans DIEU,*

outrageux, vains, inventeurs de maux, rebelles à leurs peres & à leurs meres, sans entendement, ne tenant point ce qu'ils ont promis, sans affection naturelle, sans misericorde; qui bien qu'ils ayent connu le droit de Dieu, sçavoir que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, ne les commettent pas seulement, mais encore favorisent ceux qui les commettent.

Il ne faut pas m'objecter ici, que cette effroyable suite ne sauroit s'appliquer au crime que je censure, & que l'Apotre semble l'assigner à un autre qu'il venoit de dépeindre, au verset 27. Ma réflexion n'en demeure pas moins dans toute sa force. La premiere cause qu'il présente, c'est *qu'ils ont deshonoré leurs corps*. Or ces paroles ne sont-elles pas aussi absolument applicables *aux énormités de la main*, qu'à toutes les autres? N'y change-t-on pas aussi bien que dans les autres la vérité de DIEU en fausseté? Les loix de la nature n'y sont-elles pas de même entièrement violées? Et par ces expressions vagues & générales, n'est-il pas clair, que St. Paul entend parler sans restriction de tous les genres d'énormités? Que

s'il

s'il vient à particulariser ensuite, qui est-ce qui ne sent, que c'est bien plutôt pour déduire la suite de ces crimes, & montrer, comment ils se précipitent sans fin les uns sur les autres, que pour donner l'exclusion à l'un d'entr'eux?

Revenons maintenant. Qu'est-ce qui peut produire ces horribles ténèbres de l'ame, ces monstres d'irreligion, de déisme, d'athéisme, d'incrédulité, ces horribles phénomènes qu'on voit paroître de tems en tems? Écoutons encore l'Apotre. *Si notre Evangile est couvert, il ne l'est que pour ceux qui périssent, à qui le Dieu de ce siècle a aveuglé l'entendement. Et à qui a-t il permission d'aveugler l'entendement, si ce n'est à ceux qui lui donnent entrée? Et qui pourroit jamais lui donner une entrée plus libre, que ceux qui portans le crime à son comble, font des incursions hors du pais de la nature, & se mettans ainsi sous le domaine inférieur, se livrent pieds & poings liés au demon (a)?*

F 2

Elle

(a) J'ai connu un jeune homme, de beaucoup d'esprit & savant, qui à l'âge de vingt ans, tomba pour plusieurs mois dans l'athéisme & le desespoir, uniquement pour s'être plongé

Apocal.
XVIII.

Elle est tombée, dit l'Esprit de Dieu; elle est tombée la grande Babylone, en qui a été trouvé le sang de tous ceux qui ont été mis à mort sur la terre; elle est devenue la demeure des demons & la retraite de tout esprit immonde, le repaire de tout oiseau execrable, car ses pechés sont montés jusqu'au Ciel, & Dieu s'est souvenu de ses iniquités. C'est pourquoi autant qu'elle a vécu dans les délices, donnez lui autant de tourmens & d'afflictions; & ses playes qui sont la mort le deuil & la famine viendront en un même jour, & elle sera entièrement brulée au feu, car le Seigneur Dieu, qui la jugera est puissant. Et un ange d'une grande force prit une pierre qui étoit comme une grande meule, & la jeta dans la mer en disant, ainsi sera jetée avec impétuosité Babylone, cette grande Cité, & elle ne sera plus trouvée. O cieux rejouissez vous à cause d'elle? Saints Apotres & Prophetes rejouissez vous, car DIEU l'a punie à cause de vous!

plongé dans l'attentat que je censure. Ceux qui ne connoissent pas l'acte secret d'une justice qui plonge dans les tenebres, & qui se venge en enchainant le criminel dans les liens d'obscurité, ne sauroient comprendre ces choses.

vous ! Et vous, sortez de Babylone, ô mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses pechés, & que vous n'ayez point de part à ses playes.

C H A P I T R E XIII.

Destinée du corps de l'énorme, considéré comme corps du Chrétien.

MAIS après avoir vu la destinée réservée au corps de l'énorme; considérons de même l'attente de son corps, dans les principes qui établissent sa condamnation.

On doit l'avoir assez remarqué; il ne s'agit plus ici de l'homme & du crime qu'il commet, en allant contre les fins de son corps, & de ses facultés. C'étoit le crime des payens, qui se vautroient en de semblables dérèglements, & qui, ainsi que St. Paul le leur reproche, *livrés à des passions honteuses, changeoient l'usage naturel en celui qui est contre nature.* Ces hommes ne doivent être jugés & condamnés que par la loi de la nature, par cette simple loi qui parle à tous les cœurs,

Rom. I.

qui bien qu'elle accusat leurs enormités, & montrat tant d'horreurs dans un tel crime, ne le qualifioit néanmoins pas elle seule, comme le fait la loi de l'Evangile, parceque le corps du Chrétien est le temple du St. Esprit, & l'un des membres du grand corps de Jesus-Christ, qui est son Eglise. Que le coupable n'est pas seulement infracteur de la loi de la nature, mais encore sacrilege & profanateur d'un corps consacré par le bâteme; que ce n'est plus contre la raison toute seule, qu'un tel crime est commis, mais contre le Saint Esprit; ce n'est plus seulement contre le DIEU des Payens & des Philosophes, contre l'auteur de la nature, mais contre DIEU connu, goûté & senti en Jesus Christ. Que ce n'est plus un corps asservi seulement à l'alliance de la nature, mais encore à l'alliance de la grace. Ce n'est plus un corps asservi seulement aux raisons & aux rapports des choses, mais un corps de plus asservi à Jesus-Christ, qui se l'est acquis à un prix infini, au prix de tout son sang; un corps devenu ainsi tout ce qu'il y a de plus précieux, un *sarment du vrai sep, une branche*
de

de l'arbre de vie, une pierre du vrai édifice, une portion de la masse, de cette masse dont le Sauveur Jésus est les prémices; un corps destiné à exécuter les volontés d'un esprit sanctifié & régénéré, dont tous les mouvemens, & même les actes en apparence les plus indifferens, doivent avoir pour regle & pour but la gloire de DIEU, selon ce qui est dit, *soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout à la gloire de DIEU; afin qu'après avoir exécuté ici bas, non pas seulement les fins de son existence, considérées dans l'ordre de la nature, mais encore les fins de son union avec Jésus Christ, le corps du Chrétien ait part à la rémunération, qu'il repose en esperance, dans cette douce esperance de la bienheureuse resurrection, destinée au corps des justes, à qui il sera dit au grand jour, Habitans de la poussiere, écoutez la parole de l'Eternel! Ecoutez la, os secs; que l'esprit revienne en vous, & revivez.*

Corinth.
X. 31.

Ezechiel
XXXVII.

Considéré sous son vrai point de vue, c'est donc tout ce qu'il y a de plus grand, que le corps du Chrétien. Et

n'est-ce pas sur ce fondement que l'Apôtre batit cette admirable doctrine contre la luxure, que je vais rapporter toute entière, pour l'appliquer ensuite à l'énorme, & dresser à son corps l'arrêt de sa condamnation? Luxure & énormité, tout trouve ici sa sentence & est foudroyé d'un seul coup. Mais la première n'est pas de mon sujet, & je n'y insisterai pas.

I. Corin-
th. VI.
13-20.

Le corps n'est pas pour la fornication, mais pour le Seigneur, & le Seigneur pour le corps, & DIEU qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance. Ne savez vous pas que vos corps sont les membres de Christ? Lui ôterai je donc ses membres, pour en faire ceux d'une prostituée? à DIEU ne plaise! Ne savez vous pas encore, que celui qui s'unit avec une prostituée, devient un même corps avec elle? Car deux, est-il dit, seront une même chair; mais celui qui est uni au Seigneur est un même esprit avec lui. Fuyez la fornication, car quelque péché que l'homme commette, il est hors du corps, mais le fornicateur pèche contre son propre corps. Ne savez vous pas que votre corps est le temple du St. Esprit, qui est en vous,
que

que vous avez reçu de DIEU, & que vous n'êtes point à vous mêmes ? Car vous avez été achetés à grand prix, glorifiez donc DIEU en votre corps & en votre esprit qui lui appartiennent. Raisonnons maintenant & commentons.

Si le corps du Chrétien n'est pas pour la fornication, combien moins sera-t-il fait pour l'énormité ? Si les membres de Jesus Christ ne sont pas pour une prostituée, combien moins seront-ils faits pour ces prostitutions artificielles & infructueuses ! Si le fornicateur peche contre son propre corps, quelle tache ne doivent pas y imprimer ces pollutions secretes & dénaturées ? Si le temple du St. Esprit est profané par le fornicateur, que fera-t-il par l'énorme ?

Si le fornicateur enleve à Dieu, ce qui lui appartient & ce qu'il en a reçu, combien est encore plus qualifié le vol que lui fait l'énorme, & qui pourroit en comprendre toute la grandeur, & fonder jusques au fond une usurpation si affreuse. Si par le principe de la redemption, & le devoir qui en est une si légitime conséquence, le fornicateur devient profanateur, ravit à DIEU

la gloire qui lui est si bien due & comme Créateur & comme Rédempteur ; qui est ce qui exprimera toute la lésion de la Majesté Divine qu'emportent les actes d'énormité ?

Enfin si, comme dit l'Apotre ; *ſc* DIEU qui a ressuscité le Seigneur, doit aussi nous ressusciter par sa puissance, quelle resurrection peut augurer l'énorme, pour un corps aussi profane que le sien ? Quelle resurrection hélas ! Sinon celle qui est dépeinte dans ces formidables paroles de Job, annonçant la destinée du méchant. *Il périra comme ses ordures, & ceux qui l'auront vu diront, où est-il ? ses os seront pleins des pechés de sa jeunesse, & ils reposeront avec lui dans la poussiere ; le trait étant décoché sortira de son corps, & le fer étincelant de son fiel ; les frayeurs de toute espece reposeront sur lui ; l'abondance des ténèbres sera enfermée dans ses cachettes ; un feu qu'on n'aura point soufflé le consumera ; les cieux découvriront son iniquité, la terre se soulèvera contre lui, & tout s'écoulera au jour de la colere de DIEU.*

Voilà donc dans ce crime, supposé la persévérance finale, le sort réservé

au

au corps de l'énorme ; lorsque comparoissant devant le tribunal de celui, où il est inévitable que tout comparoisse, *il remportera en son corps selon ce qu'il aura fait.* Qui pourroit penser à un tel sort sans être ému de la plus vive compassion ? Et qui pourroit se représenter, d'un côté, le peu de durée, & l'instant si fugitif qu'on goûte ces trompeuses douceurs, & dont même dans l'acte, le plaisir est contrecarré par les remords inseparables du crime, & de l'autre, la punition destinée à de tels déréglemens, sans appliquer ici ce que le Prophete disoit aux Juifs *vous vous êtes vendus pour rien.*

CHAPITRE XIV.

Témoignages de l'Écriture.

MAlgré la quantité de textes déjà répandus dans ce discours, je veux encore en rassembler d'autres sous un seul point de vue, & présenter comme en groupe, ce que l'Écriture sainte me paroît dire de plus fort sur cet acte.

Levit.
XV.

On peut d'abord en voir, par induction, tout le crime dans ce Chapitre du Levitique, où il est fait mention de deux actes involontaires, qui occasionnoient la même perte. On y voit non seulement la souillure qu'ils imprimoient sur celui en qui ils s'exécutoient, sans qu'il agit & qu'il y prit part, mais encore la souillure qu'en recevoient tous ceux qui avoient touché cette personne. On y voit les précautions, les purifications, les ablutions requises pour en être nétoyé.

Or ici le raisonnement est facile & l'induction immanquable. Il n'y a qu'un mot à dire. Si sous la Loi un acte involontaire souilloit tout le corps, combien sous l'Evangile souillera & le corps & l'âme un acte volontaire, consenti, délibéré, exécuté par l'être moral ainsi que par le corps ?

Qu'on lise ensuite dans le Chapitre XIX. de la Genese la subversion de Sodome & de Gomorhe, dont ce crime est un des *départemens*. Qu'on se représente, si l'on peut, ce feu & ce soufre, que l'Eternel fait pleuvoir des cieux sur elles, & que les Apotres St. Pierre & St. Jude rappellent d'une ma-
niere

niere si terrible. Sodome, Gomorhe & Jude 7.
 les villes voisines qui s'étoient abandon- & 8.
 nées à l'impureté, & avoient couru après
 les péchés contre nature, ont été mises
 pour servir d'exemple, ayant reçu la
 punition d'un feu éternel; nonobstant
 cela, ceux-ci tout de même, s'étant
 endormis dans le vice, souillent leur
 chair.....

Consultons l'admirable discours de
 Moïse, annonçant aux Juifs leur insi-
 gne ingratitude, & trouvant leur desti-
 née, dans les crimes dont il se souil-
 leroient. Entre ceux dont il fait la re-
 cension, il y dépeint misterieusement
 celui-ci en differens endroits. *Ils se sont* Deuter.
corrompus devant lui, leur tache n'est XXXII.
pas une tache de ses enfans. Ils l'ont ému 5. 16.
à jalousie par les étrangers, ils l'ont
irrité par des abominations. Leur vigne
est du plan de Sodome & du terroir
de Gomorhe; leurs grapes sont des gra-
pes de fiel, il ont des raisins amers.
 Ici, les étrangers dans le sens miste-
 rieux, les abominations, & cette ta-
 che qui n'est pas celle des enfans de
 DIEU, désignent ce qui est antiphy-
 sique. Et presque par tout où il est
 parlé de Sodome & de Gomorhe dans
 l'Ecri-

l'Écriture & surtout dans les Prophètes, on y entend le *genre* des péchés contre nature, & tout y est applicable à chaque *espece déterminée*. Sodome est une grande ville où il y a un grand nombre de rues, elles sont toutes de la ville & ont toutes leur part à l'embrasement général. Mais après avoir vû le crime, considérons la punition.

Ibid. v. *Et l'Éternel l'a vû & il a été irrité; le feu s'est allumé en ma colere & a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux; j'employerai sur eux toutes sortes de maux & je décocherai sur eux toutes mes fleches. Ils seront consumés par la famine, & rongés par des charbons ardents & par une destruction amere. L'épée venant du dehors les privera les uns des autres, & la frayeur venant du dedans &c.* Punition réelle mais en même tems figurative des angoisses & des tourmens qu'éprouveront l'ame & le corps de l'énorme, quelle que soit son énormité. Qu'on lise pour confirmation les versets 23-28 dans le XXIII. Chapitre du même Livre; on y voit l'ardeur du feu de Sodome réservée à ceux qui abandonnent *l'alliance de DIEU*. Le même crime est désigné &

& foudroyé dans presque tout le Chapitre XVI. du Prophete Ezechiel. *Tu as pris*, dit il, *tes fils & tes filles, & tu les a sacrifiés pour être consumés.* v. 20.
 Et pour preuve qu'il s'agit ici des énormités de la main, il ajoute immédiatement; *Est-ce peu de chose que ce qui procede de tes adulteres, que tu ayes égorgé mes filles, & que tu les ayes livrés, pour les faire passer par le feu à l'honneur de ces idoles; idoles, on l'entend, qui sont les images lascives enfans de l'imagination, dans ces instans de lubricité.* Il poursuit, *O que ton cœur est lache*, dit le Seigneur l'Eternel, v. 30.
36. 38.
d'avoir fait toutes ces choses qui sont les actions d'une insigne prostituée! Et parceque ton venin s'est repandu, & que dans tes excès, tu t'es abandonnée à tes abominables idoles, & que tu as mis à mort tes enfans, lesquels tu leur as donné; à cause de cela je te jugerai comme on juge les femmes adulteres & celles qui repandent le sang, & je te livrerai pour être mise à mort selon la fureur de ma jalousie. Peut-on mieux indiquer & le crime que je censure & la punition qui en est faite? Dans ces passages c'est lui & lui seul. Ce n'est plus

plus la racine de Sodome , qui se ramifie en plusieurs branches , c'est ce rameau lui même. Plus bas le Prophete ajoute encore. *Tu portes sur toi ton énormité & tes abominations dit l'Eternel ; car ainsi a dit le Seigneur l'Eternel , je te ferai comme tu as fait , lorsque tu as méprisé l'exécration du serment , en violant l'alliance.* Ici le serment , c'est la loi de la nature qui impose ses obligations , & mieux encore la loi de grace qui oblige d'une maniere plus stricte.

Le même crime est aussi directement dépeint , & sa punition confirmée au Chapitre XXII. du même Prophete. Ahola & Aholiba en font la figure & représentent les coupables. *Fils d'homme , ne jugeras tu pas Ahola & Aholiba ? Declare leur donc leurs abominations & comment elles ont commis adultere ; comment il y a du sang dans leurs mains , comment , dis-je , elles ont commis adultere avec leurs idoles , & ont consumé leurs enfans. Les hommes justes donc les jugeront , comme on juge les femmes adulteres & comme on juge celles qui repandent le sang , car elles sont adulteres & le sang est dans leurs mains.* Et

v. 58. 59.

v. 44.
à la fin.

v. 36.

v. 37.

v. 45.

v. 49.

*on mettra votre énormité sur vous, & vous porterez les pechés de vos idoles, & vous saurez que je suis l'Eternel. N'est ce pas la confirmation de ce que j'ai dit de l'ame de l'énorme, & l'épithete d'adultere qui lui est ici donnée, ne montre-t-elle pas, qu'elle quitte l'union qui devoit être entr'elle & le vrai Epoux? Et certainement, d'ailleurs, quand je n'aurois pas prouvé aussi démonstrativement, que par ces actes on est coupable de meurtre, ces mains pleines de sang, assignées si souvent à ce genre d'adultere; & tant de passages où on voit ces deux choses toujours réunies, mettroient cette triste vérité au dessus de tout doute. Et qu'est ce encore que le Roi Prophète veut dire, lorsqu'il représente les Juifs coupables des crimes des nations? Ils se sont
 melés parmi les nations; ils ont appris
 leurs manieres; ils ont sacrifié leurs fils
 & leurs filles au demon; ils ont repandu le
 sang innocent, le sang de leurs fils &
 de leurs filles, lesquels ils ont sacrifié aux
 faux dieux, & le país a été souillé de
 sang; & ils ont été souillés par leurs
 oeuvres, & ont paillardé par les choses
 auxquelles ils se sont adonnés. Par ces
 manieres*

PC. CVL.

35. 37.

38. 39.

manieres des nations , on indique aussi sans contestation celles dont parle St. Paul au premier Chapitre des Romains que j'ai cité. Et ces faux dieux auxquels ils ont sacrifié leurs fils & leurs filles , figurent ces images impudiques qui occupent dans l'acte. Et cet acte nommé ici une paillardise convient parfaitement au crime que je censure. A la vérité je n'ignore pas , que ces commentateurs stériles , qui ne voyent absolument que la lettre , prétendent qu'il s'agit ici du Dieu Moloch , & des enfans qu'on immoloit réellement au demon ; je le fai ; Hé qui le revoque en doute ? Mais qui ignore , excepté eux , que la Sainte Ecriture , dans ses recits toujours vrais à la lettre , est vraie dans tous les sens ; que dans le tems même qu'elle est historique , elle est encore & au même tems allegorique & typique ; figures pour notre instruction , dit l'Apotre ? Qui ignore , que les crimes litteraux des Juifs étoient en même tems types & figures des *crimes analogiques* , & des pechés qui s'y rapportent ; & que l'Ecriture condamne ici d'un seul mot tous ceux qui peuvent être enfermés sous ces paroles ,

roles, & les actes d'idolatrie grossiere, & les actes d'énormité secrete qui n'y sont pas désignés moins formellement. Et que par consequent, sans faire la moindre violence aux expressions, je puis avec non moins de vérité, mais plus d'utilité qu'eux, appliquer ces paroles au criminel que je condamne, qui dans la rigueur de la lettre *sacrifie ses fils & ses filles au demon*. Continuons. Entre les choses que le plus sage des Rois représente comme une abomination devant DIEU, il y range *les mains qui repandent le sang innocent*. Combien de fois est-il dit, *Malheur à la ville sanguinaire!* DIEU recherche les meurtres & il s'en souvient, il entend les cris des débonnaires. Le Prophete Esaie semble y être encore plus formel. *Ce sont vos iniquités qui ont fait separation entre vous & votre DIEU, car vos mains sont souillées de sang & vos doigts d'iniquité; on se fie en des choses de néant & la suite*. On ne finiroit point si on vouloit rassembler tous les passages du vieux Testament relatifs à cette matiere. Ainsi avant que de venir à ceux du nouveau, remarquons seulement, que les autres villes de la plaine,

PROV. VI.

Esaie
LIX. 2.

3. 4.

plaine, Adama, Tzehoïm, voisines de Sodome & Goinorhe, & consumées comme elles par le feu de DIEU, désignent précisément dans le sens figuratif, les énormités voisines de cette grande énormité de Sodome & de Goinorhe, & celle en particulier qui fait la matière de ce traité.

Elle n'est pas moins foudroyée dans
 i. Cor. le Nouveau Testament. Ne savez vous
 VI. 10. pas, dit l'Apotre, & ne vous y trompez point, ne savez vous pas que ni les fornicateurs, ni les idolatres, ni les adulteres, ni les effeminés, ni ceux qui commettent des pechés contre nature, (il le dit indistinctement) n'hériteront point le Royaume de DIEU. Il n'en parle pas d'une manière moins décisive, dans cet endroit, où pour faire éviter aux Chrétiens toute apparence & jusqu'à l'ombre de l'impureté, il propose pour l'un des motifs, ces remarquables paroles,
 2. Cor. Quel accord y a-t-il entre Christ & Bé-
 VI. 15. lial? Or Bérial désigne un acte qui ne profite point, un acte inutile, sans raison, sans fin, sans but, un acte qui perd, qui dissipe, qui détruit (a).

Peut-

(a) *ליתוע* Sine utilitate, il vient de l'hé-

Peut-on désigner plus clairement & avec moins d'équivoque, l'acte de l'énormité secrète? Il ajoute au même endroit. *Quelle convenance y a-t-il du Temple de DIEU, avec les idoles? Idoles encore, je ne puis trop le repeter, idoles de l'ame lascive. C'est pourquoi ne touchez à aucune chose souillée &c.* Ailleurs il représente l'Eglise de Jesus-Christ, comme devant être purgée de tous ces monstres de la luxure. *La nuit est passée, & le jour est approché.* Les nuages du Paganisme, que le Soleil triomphant de l'Evangile doit avoir dissipé; *rejettons donc les œuvres de ténèbres, & soyons revetus des armes de lumière. Conduisons nous honnêtement & comme en plein jour, non point en couches ni en insolences, mais soyez revetus du Seigneur Jesus, & n'ayez point soin de la chair pour en accomplir les convoitises. Les œuvres de la chair sont manifestes, lesquelles sont la fornication, la souillure, l'impudicité &c. Elles n'hériteront point le Royaume de DIEU.*

v. 16.

v. 17.

Rom.

XIII. 12.

13. 14.

Après

Phébreu, **ל** sine non, nequam, nequam, & du verbe **ל** profuit, utilis fuit, Et c'étoit le mot dont on se servoit pour désigner un méchant homme, parmi les Hébreux.

Après avoir fait la description de la sainte Sion , de la Jerusalem d'en haut , l'Apotre St. Jean indique ceux qui en sont exclus. Il n'y entrera aucune chose souillée , ni personne qui s'abandonne à l'abomination & au mensonge. L'enormité de la main est le mensonge de la propagation , & cet acte impur ment aux fins & aux vues de la nature. Il dit encore plus bas , Mais les chiens , les fornicateurs , les meurtriers , les idolâtres , & quiconque aime & commet la fausseté , seront laissés dehors. Epithetes qui conviennent toutes sans restriction à cet acte. Car qui est plus chien , qui est plus fornicateur , qui est plus meurtrier & plus idolâtre , qui commet plus la fausseté , que celui qui élude la plénitude & l'exécution du but ? Mais quelle destinée ! Etre laissé dehors. C'est pourquoi je vous dis & je vous conjure de la part du Seigneur Jesus , de ne plus vous conduire comme le reste des Gentils , qui suivent la vanité de leurs pensées , lesquels ayant perdu tout sentiment , se sont abandonnés à la dissolution , pour commettre toute souillure à qui en feroit pis.

Apoc.
XXI. 27.

XXII. 15.

Ephes.
IV. 17.

CHAPITRE XV.

De ceux qui instruisent la jeunesse dans ces abominables pratiques.

Quelle est cette fureur insensée & qui la pourroit comprendre ? Quelle est déjà cette frénésie dans une jeunesse à peine éclosée, qui fait, qu'elle n'est pas contente de commettre seule le crime, si elle ne se forme encore des compagnons de reprobation, & si elle ne plonge avec elle ce qui l'environne dans le même débordement ? O hommes grossiers que nous sommes ! Hommes aveugles & stupides au point d'être criblés par le péché, sans nous en apercevoir ! Ne disons pas que la nature humaine n'est pas viciée jusqu'au fond ; considérons plutôt ici avec une humiliation qui égale, s'il est possible, de tels maux, les affreuses suites du péché, & dans ces fruits aussi odieux que précoces, la nature de la sève sur laquelle il nous a entés. Quoi ! l'homme à peine a vu le jour, est à peine sorti des mains de son Créateur, que

rom.

rompant l'alliance de la nature, rompant le contract qu'il a fait avec elle par sa naissance, & oubliant ses loix, il *marche de front* contre celui qui en est l'Auteur ! Mais telle est de plus sa férocité qu'il s'empresse à dresser avec lui une bande de rebelles. Et une ame dévouée dès l'enfance à Jesus Christ, qui doit le porter dans le cœur, selon ce qui est dit, *Vous tous qui avez été batisés en Christ, vous avez revetu Christ*. Cette ame pourra à peine se livrer à son ennemi, que non seulement elle le fait, mais que devenue son instrument, elle cherche encore à lui livrer les autres. Et sans penser presque à ce qu'elle fait, tant le mal lui est naturel, inherent en elle, & uni à son fond, elle se dévoue à détruire l'œuvre de celui qui avoit bien voulu mourir pour elle. O mon DIEU ! où y aura-t il assez d'yeux pour pleurer sur la nature humaine ? Et où est ce que le zele trouvera assez de digues pour opposer à ce torrent ?

Il est une maxime de *Droit*, dont pour plus de commodité on a fait une maniere de proverbe, qui indique ceux à qui un crime peut être imputé, sans
qu'ils

qu'ilt l'ayent litteralement commis eux mêmes (a). Enseigner , consentir , insinuer , ne pas corriger , se taire quand on devroit parler , présenter ces maximes relachées, ces doctrines hardies destinées à pallier les actes criminels , à diminuer la juste horreur qu'on doit avoir pour le crime , poser des scandales , jeter dans les occasions du peché , inculquer , inspirer le libertinage , ébranler la vertu , affermir dans l'impieté ; voilà sans doute tout autant de manieres de pecher par autrui , & de se voir , dans le jugement , imputer les actes des autres & condamner à la peine subse- quente.

De ce principe général il resulte , que toute personne qui , à l'égard de la *luxure artificielle* , se trouve dans un des cas dont je viens de parler , se trouve aussi chargée devant le jugement de DIEU , des crimes dont par là elle a été l'occasion ou la cause ; que le séducteur rendra compte de la séduction , directe ou indirecte , formelle ou

G détour-

(a) *Jussio , Consilium , Consensus , palpo ,
Recurfus ,
Participans , mutus , non obstans , non
manifestans ,*

détournée ; qu'un escadron de crimes , si j'ose m'exprimer ainsi , dont peut être il ne se croyoit pas coupable , sous le faux prétexte qu'il ne les a pas commis lui même , sortiront comme d'un antre , pour le confondre au jour des retributions. Et c'est alors qu'il verra avec toutes les horreurs du desespoir , l'abime où l'ont plongé des séductions dont peut être il tenoit si peu compte.

Mais s'il en est ainsi , s'il n'est pas seulement coupable par ses propres pratiques ténébreuses , de tout ce que j'ai montré ci-devant renfermer d'atrocité le crime que j'attaque ; il n'est pas moins indubitable , qu'en rigueur il est coupable encore en la même quantité , de tous ceux du même genre qu'il a suggeré aux autres ; c'est à-dire qu'il tue en eux & par eux les enfans qu'ils sacrifient , qu'il est responsable du sang innocent qu'ils repandent , du crime contre DIEU , du mal qu'ils font à la Société , de toute la ruine & la défolation qu'ils mettent sur leurs ames , des autres crimes qu'ils amènent ; qu'il est la cause *du trésor de colere* qu'ils s'amassent , & de la triste resurrection qu'ils préparent à leur corps ; c'est à dire

dire que tout ce que j'ai dit jusqu'ici ne s'applique pas seulement à l'énorme, mais à celui qui inspire l'énormité, & encore selon le nombre de ceux à qui il l'inspire, qui peut devenir bien plus grand qu'on ne croit, parceque la coupe se présente non seulement de proche, en proche, mais de génération en génération; que ceux qu'il a entraîné feront le même personnage, & entraîneront à leur tour; qu'ainsi il peut non seulement pecher par ses amis, ses compagnons, mais qu'à la lettre les énormités d'une ville, d'un pais, d'un peuple, peuvent devenir les siennes, & le tout demeure sur sa tête, & en propageant le crime & multipliant le fardeau des autres, il porte le sien à son comble.

Qu'on ne croye pas que j'outre. Cela est si vrai, que si DIEU vouloit juger en rigueur le premier propagateur de telles atrocités, il auroit sur son compte la somme entiere des énormités de cette espece, qui se sont commises, & se commettront jusqu'à la consommation des siecles, & toutes les suites de démérite qu'elles occasion-

ment (a), sans qu'aucun de ses élèves soit déchargé de sa propre part. Et s'il étoit envoyé à sa vraie place, il deviendrait l'un des Princes des demons, & le Roi de cette *Babylone mystique*, qui fait boire le vin de ses impudicités à toutes les nations de la terre.

Matth.
XVIII.

Tu n'y penses gueres jeunesse libertine & séductrice! Tu ne penses pas à ces graves & formidables paroles de celui qui te jugera, *Malheur à celui par qui le scandale arrive*. Mais bien plus, *Quiconque scandalise*, dit-il, *l'un de ces petits qui croient en moi*, & c'est l'état de la jeunesse qui n'a pas encore été corrompue par le poison de l'exemple & des maximes libertines, *il vaudroit mieux pour celui qui la scandalise qu'on lui pendit une meule au cou, & qu'on le jettat au fond de la mer*, pour faire entendre qu'il n'est point de supplice dont ne soit digne, celui qui lui fait quitter la foi & le service de Jesus - Christ.

Toutes ces ames donc que tu auràs entraînéés dans le même précipice, il les redemandera de ta main; il te redemandera

(a) Supposé, à dire vrai, qu'il ait été lui seul, le premier auteur de toute la confection.

mandera ce sang innocent que tu auras fait repandre ; il te redemandera cette jeunesse que tu lui auras ravie ; cette jeunesse si précieuse à ses yeux , qu'il désire , qu'il demande , pour ainsi dire , par dessus tout ; cette jeunesse de laquelle il a dit , *laissez la venir à moi , ne l'empêchez point* ; cette jeunesse qu'il invite d'une manière si tendre , si aimable , si touchante , parceque non encore souillée , comme le sont la plupart des hommes , non encore repudiée , elle est plus propre à se donner à lui. Il te redemandera ces jeunes cœurs , sur lesquels sa grace fait tant d'effais , auxquels il fait tant entendre sa voix , sur lesquels sa Providence est si vigilante & si attentive , qu'il cherche en tant de manières à préserver du naufrage , avant que de l'abandonner. Il te redemandera ce troupeau cheri , qu'il s'étoit acquis au prix de tout son sang , & cette bergerie où tu es entré , & où comme un loup devorant , tu as porté la désolation & le carnage. Mais en te les redemandant , il te marquera d'un signe de reprobation comme Caïn le premier des meurtriers , O jeunesse qui imites par l'impieté de tes séductions celui duquel

il est dit, *Qu'il est meurtrier dès le commencement.*

Anticipe maintenant, si tu le peux, par la pensée, ta rage & ton desespoir, à l'ouïe des *cris*, des *hurlemens*, des *grincemens de dents* de ceux que tu auras entraîné, lorsqu'ils te reprocheront d'être l'auteur de leurs tourmens & de leur perte.

CHAPITRE XVI.

Remedes & Conseils aux Coupables.

Seroit-ce pour jeter les coupables dans une espece de desespoir, que j'ai mis en regard avec les excès de ce crime son épouvantable destinée? Seroit-ce dans le dessein de faire dire au criminel, comme disoient autrefois les Juifs, *Parceque mes os sont devenus secs, mon attente est perdue, c'est fait de moi; j'irai donc après ceux qu'aime mon ame.* Langage qui est le signe le plus assuré, la marque la moins équivoque de la perdition. A DIEU ne plaise. A DIEU ne plaise que j'aye sondé jusques au fond toute la profondeur d'une telle playe, sans en chercher le beau-

Ezechiel
XXXVII.
11.

beaume, & l'y appliquer, s'il en est! Je veux édifier, & non pas détruire. Je veux, si DIEU m'en fait la grace, porter, non le desespoir, mais l'alarme, mais la terreur, mais la plus vive componction dans la conscience des personnes qui se sont vendues à des pratiques si criminelles. La méthode de ce discours présente la règle de tous les degrés, par où ce crime peut monter à son comble. Car quelque atroce qu'il soit en lui même, & envisagé dans sa notion abstraite, il peut encore, comme on l'a vu, croître en horreur. Et les degrés se superputent, comme dans les autres desordres, sur la réitération des actes, sur l'habitude plus ou moins invétérée, sur le plus ou le moins de lumières, de graces reçues, sur la force des tentations, sur l'âge, sur les occasions, les circonstances, & mille calculs que la raison peut faire, & mille autres encore que doit faire un cœur touché & revenu à lui même, lui qui a ses raisons, comme le dit le grand Pascal, que la raison ne connoit point,

Apposita intortos extendit regula mores.

Et le criminel peut mesurer là dessus la regle de sa pénitence. J'ose esperer qu'il n'en est que très peu qui ayent porté ce crime au dernier période d'abomination, dépeint à la fin du Chapitre VII. J'ai dû cependant présenter ce tableau, afin que rien n'y manque, & que tous les coupables s'y reconnoissent du plus au moins, parceque du plus au moins c'est leur cas dans le Christianisme. J'ai dû en même tems montrer ce que la Justice Divine, cette Justice entre les mains de laquelle rien ne passe, rien ne se perd, rien ne s'affoiblit, montrer, dis-je, ce que la Justice Divine destine à de telles perversités. J'ai présenté les terribles menaces de la Loi, & elles s'exécuteront infailliblement sur les impénitens. Mais ce que je n'y ai point dit, & que je dois ajouter ici, c'est que de tous les passages menaçans que j'ai cités, il en est peu où la menace ne soit suivie bientôt des promesses les plus encourageantes pour tous les coupables, qui revenus à leur sens, font une pénitence proportionnée. Ils vérifient ainsi cette inéfable parole du Seigneur, *Le fils de l'homme est venu sauver*

Matth.
XVIII.
11. &c.

ver

ver ce qui étoit perdu. O bon, ô tendre, ô adorable Berger ! vous laissez le troupeau, pour aller par les montagnes chercher votre pauvre brebis égarée, & lorsque vous l'avez retrouvée, vous la mettez sur vos épaules, & vous en avez plus de joye, que des quatre vingt dix neuf qui ne se font point égarées. O jeunesse ! qui t'es prostituée dans ces énormités, t'autoriferois-tu d'un langage si touchant & si doux pour en abuser ; & faisant un mortel essai de la puissance de DIEU, & tentant ses miséricordes dirois-tu, *demeurons donc dans le peché, afin que la grace abonde.* C'est alors que tu attirerois sur toi toutes ces menaces, c'est alors que tu appellerois tous ces foudres. Romains VI.

Mais pour ceux qui veulent rebrousser & ne pas achever leur perte ; pour ceux qui tirent d'une si inexprimable bonté, un motif pour se hâter de revenir ; quel encouragement & quel appui ! Qui leur dira assez combien le Seigneur est encore, malgré leur indignité, prêt à les recevoir ? Quel encouragement quand ils trouveront les promesses toujours à coté des menaces,

afin qu'on voye tout à la fois & la grandeur d'un tel crime, & les vengeances que lui prépare la Justice Divine, & dans les promesses, les plus grands soutiens contre la défiance & le defespoir.

Dans ce Chapitre d'Ezechiel que j'ai cité, où ces énormités sont dépeintes & condamnées par ces terribles paroles, *Tu portes sur toi tes abominations & tes énormités, & je te ferai comme tu as fait, lorsque tu as méprisé l'exécution du serment en violant l'alliance.* Il ajoute bientôt, *Et tu te souviendras de tes voyes, tu en seras confuse, afin que tu contemples ta vie passée, & que tu n'ouvres plus la bouche à cause de ta confusion. Et alors je me souviendrai de l'alliance que j'ai traitée avec toi dans les jours de ta jeunesse, & j'établirai avec toi une alliance éternelle, après que j'aurai été appaisé envers toi, dit le Seigneur Eternel.*

Écontons le Prophete Jeremie qui foudroye en tant d'endroits le même crime, & où DIEU présente encore la même économie. *Quand tu le laversois avec du nitre, & que tu prendrois beaucoup de savon, ton iniquité demeureroit encore marquée devant moi, dit le*

Jeremie
II. 23.

le

le Seigneur Eternel. A qui le dit il ?
 C'est à ceux dans les pans de la robe
 desquels a été trouvé le sang des ames
 des pauvres innocens. C'est à ceux
 qui enseignent leur maniere de faire ;
 c'est à ces énormes inveterés , à ces
 prostituées , corrompues , abandonnées ,
 endurcies , qui ne veulent pas contempler
 leur train & reconnoitre ce qu'elles ont
 fait , qui disent je ne me suis point souil-
 lée ; à ces anesses sauvages , qui hument
 le plaisir comme le vent , que rien ne peut
 faire rebrousser dans leur course ; qui
 disent , c'en est fait non , car j'aime les
 étrangers & je courrai après eux. C'est
 à ceux dont les adulteres , les hennisse-
 mens , l'énormité , la prostitution sont sur
 toutes les collines. Voilà ceux qui seront
 dispersés comme du chaume emportés çà
 & là par le vent du desert.

v. 34.

v. 33.

v. 23.

v. 24.

v. 25.

XIII.

v. 27.

v. 24.

Mais les coupables , qui veulent s'ap-
 puyer sur la main qui leur est présen-
 tée , sur cette main charitable qui cher-
 che à les tirer du borbier ; mais ceux
 qui se prévalent à tems de ces *circonstan-
 ces de conversion* ménagées si souvent
 & en tant de manieres par la Provi-
 dence ; mais ceux qui veulent écouter
 cette tendre voix ,

la revêche, dit l'Eternel, & je ne ferai point tomber ma colere sur vous, car je suis misericordieux & je ne vous la garderai point à toujours; mais reconnois ton iniquité, car tu as peché contre l'Eternel ton DIEU, & tu t'es prostituée aux étrangers sous tout arbre verd. Mais ceux, qui après avoir été affligés par cette misericorde qui veut sauver, quoiqu'il en coute, & rendre sage par la punition, crient alors vers l'Eternel & v. 4. & 5. disent, O mon Pere! tu es pourtant le conducteur de ma jeunesse. Tiendrois-tu ta colere à toujours, me la garderois-tu à jamais? Mais à ceux qui lui disent, Voici nous revenons à toi, car tu es l'Eternel notre DIEU; alors il leur re-
 Jeremie pond, O Israel retourne toi à moi; & si tu otes tes abominations de devant moi, tu ne seras plus errant çà & là. Et je remédierai à vos rebellions. Il leur tient ce langage si propre à fondre la dureté. On dit, si quelqu'un délaisse sa femme, & qu'elle se separant de lui se joigne à un autre mari, le premier époux retourneroit-il encore vers elle? Le pais même n'en seroit il pas entierement souillé? Or toi, tu t'es prostituée à plusieurs amoureux, toutefois retourne toi vers

vers moi, dit l'Eternel. Quelle invitation ! Et quelle est cette miséricorde au dessus de toute règle & de toute loi ? Quelle bonté qui surpasse toutes nos misères ! Un Dieu, d'une majesté incompréhensible, & néanmoins plus facile, plus condescendant, plus touché du retour, plus prêt à s'appaiser qu'un insecte tel que l'homme.

Ecoute donc pauvre pecheur, & reviens. Ecoute jeunesse licentieuse, en quelque endroit écarté que la tempête de la passion t'ait jetté, fut-ce dans ces terres ténébreuses, dans *cette region de l'ombre de la mort, dans ce lac où il n'y a plus d'eau*, où font descendre ces actes qui déchirent les loix de la nature ; reviens dit le Seigneur & je Luc XV. te recevrai ; après avoir mangé les gouffes avec les pourceaux, & senti les premieres horreurs qu'éprouve tôt ou tard une ame alienée, après avoir dissipé si follement ta portion de la grace, reviens ô mon enfant, & on te mettra l'anneau & la plus belle robe, on tuera pour toi le veau gras, & tu feras encore cette drachme précieuse qui a été retrouvée. Les Anges se re-
jouiront

jouiront à ton retour, & les cieux en retentiront d'allegresse.

Mais pour ne pas t'abuser, entens bien ce que c'est que retourner. Ecoute le Pontife misericordieux & compatissant qui dit, *Venez à moi*, mais à ceux qui sont *travaillés & chargés*. Entens bien pour ne pas te faire illusion, quelle est la peine du retour. Comprends ce que c'est que d'avoir une fois perdu la grace du bâteme, cette grace exquisite de l'innocence, lorsqu'elle a été profanée par un soufle si empesté, & à la merci du vent destructeur.

Il faut se repentir sans doute; il n'est personne qui ne le sente, mais ce que chacun ne sent pas, c'est la pénitence que doivent faire ceux qui ont donné dans de telles prostitutions. Que de peines & de douleurs pour qu'elle soit effective, sanctifiante! Mon cœur souffre d'y penser; & cependant j'abuserois, je tromperois la jeunesse, si je lui parlois un autre langage. Il n'est point de remedes sans amertume, & plus ils sont vrais & actifs, plus ils sont amers. Les payens l'ont bien compris.

- - - - - *Facilis descensus averni*
Sed revocare gradum, superasque eva-
dere ad auras

Hoc opus, hic labor est - - - -

Et encore,

Donec longa dies, perfecto temporis
orbe ;

Concretam exemit labem, purumque
reliquit

Æthereum sensum, atque auræ sim-
plicis ignem.

Et un Chrétien ne le comprendroit pas ? Et un Chrétien, après s'être enfoncé dans un borbier si horrible, après avoir mis sur son corps une tache aussi hideuse, que celle qu'y met un tel crime, croira que tout est fait, tout est dit, tout est accompli, lorsqu'une grace prévenante vient l'en tirer. Ah ce n'est pas ce que notre Seigneur disoit à ceux qu'il guériffoit !

Charge maintenant ton lit ; ce lit du Jean V. 8.
 péché, où tu t'es enfoncé, où tu t'étois endormi, où tu t'es vautré, mets le sur tes épaules & le porte en pénitence. Et voilà sans doute ce que
 l'énorme

l'énorme s'est préparé, un retour douloureux & amer. Il est beaucoup de gens qui s'imaginent, que l'essence de la repentance consiste dans la cessation des actes. Cela est commode à la nature, lache, molle, timide. Il est rare qu'on continue long tems dans le crime que j'ai attaqué, parceque le tempéramment énervé, ou le mariage, ou la prostitution naturelle, ou une grace secrete qui met un terme au dérèglement, pour mettre des bornes à la reprobation, peuvent le supprimer. Et cependant on ne fait point d'attention au principe de la suppression, & on ne pense pas que la cessation est simplement un préalable, & une condition sans laquelle il est vrai, il ne faut pas avoir l'audace de dire qu'on ait le moindre retour, mais qui est absolument insuffisante, si elle est seule. Et cependant encore combien n'en est-il pas qui se croient déjà des petits saints, lorsque les actes du crime ont cessé, par des circonstances extérieures, ou accessoires, étrangères à l'amour de Dieu, ou parce qu'une passion en engloutit une autre, & que l'ennemi n'a fait

que changer de place dans le cœur ? Mais il n'y demeure pas moins, & c'est la *Bete qui n'est plus quoiqu'elle soit encore*, comme dit l'Esprit de DIEU ; elle peut bien être endormie, mais non pas recevoir le coup de mort, si ce n'est par la vigueur à la repousser, par le combat, la lutte, la fidélité dans le tems de l'épreuve, & en se tenant précisément au moment de la passion, à *la breche des enfans*, dit l'Écriture.

Apocal.
XVII.Osée
XIII.

Ainsi sont la plupart de hommes. Semblables à cette *femme débauchée*, qui après avoir mangé, s'essuye la bouche, & il n'en est plus rien. Ils se figurent que lorsque les actes d'un crime ont cessé, il est par là même détruit, & effacé du livre des vengeances. Et ils ne pensent pas que c'est là simplement un acte de la tolerance de DIEU, qui supporte, dissimule, amene cependant la réflexion, après une jeunesse licentieuse, afin que sa justice puisse continuer l'existence à ces coupables, que sa colere n'anéantisse pas le spectacle du présent siècle. Il prend même de ces hommes prétendus

tendus convertis, émondés au dehors, viciés encore dans le fond par des actes antécédens, qui n'ont pas été portés en pénitence, il en prend pour faire l'ornement de ce même siècle.

Jeremi.
XV. 1.2.
3. 4.

Mais qu'ils sachent ces hommes une fois pour toutes, que c'est là toute leur espérance & tout leur lot, jusqu'à ce qu'ils aillent plus loin. Que comme rien d'impur & de souillé ne peut monter à la céleste Sion, il faut auparavant que *l'impureté fonciere* soit nettoyée, que l'être pecheur, qui s'est uni à ce fond soit détruit, & il ne peut l'être que par une pénitence douloureuse & amere. Et c'est ici pour le dire en passant, que ceux qui ne sont pas dans le plus triste aveuglement, peuvent voir l'admirable accord de la justice & de la misericorde de DIEU, par l'acte qui tout à la fois punit & purifie tous ceux qui veulent s'y ajuster & s'y soumettre.

Allons plus loin maintenant. Il y a long tems qu'on l'a dit, & c'est une maxime très vraie, que la pénitence, pour être réelle, doit autant qu'il est possible égaler l'acte même de la justice de Dieu. C'est à dire, que
quand

quand DIEU agit sur un pecheur, & lui envoie des chatimens, des maux, des calamités, il doit les porter en soumission, en resignation, en patience, comme une suite de ses déréglemens, & une opération de celui qui a tout vu & qui retribue.

Que si par un conseil bien plus terrible encore, DIEU abandonne le pecheur à lui même; il doit alors être contre soi même, le *Lieutenant* d'un DIEU vengeur, & si j'ose me servir de cette expression, son *Commis-sionnaire*, plaider lui même sa cause, démeler lui même son procès; & revenu à soi, embrasser la pénitence de ces actes, qu'il doit faire passer en revue, & ne pas laisser subsister sans le détruire ce *trésor de la colere qui est réservé, en attente, pour le jour de la colere & de la manifestation du jugement de DIEU.* C'est le mot de l'Apotre, *si nous nous jugions nous mêmes, nous ne serions pas jugés du Seigneur.* Or quel est il ce jugement du Seigneur sur ces voluptés usurpées, sur ces actes forcés & extorqués à la nature? On l'a vu, *Versez lui dans le sein autant de tourmens qu'elle a eu*

I. Rom. 2.

I. corinth.

XI.

Apoc.

XVII. 7.

de

de délices. Multipliez son tourment & son dueil, selon qu'elle s'est plongée dans les délices. Voilà le mot de ton instruction ô homme dont la jeunesse a été licentieuse ! C'est à dire, que tu dois t'attaquer toi-même & ton être, dans le degré de ta coupabilité; que tout ce qui en toi a pris part au crime, en doit prendre à la pénitence, le corps, le cœur, l'esprit; que ce qui a bu dans la coupe bourbeuse des voluptés, en

Jeremie
II. 19. *doit aussi boire la lie. Il faut que ta malice elle-même te chatie, que tes débauches elles-mêmes te repriment, afin que tu saches & que tu voyes, que c'est une chose mauvaise & amere, que tu ayes abandonné l'Eternel ton DIEU, & que tu ne te sois pas rempli de ma frayeur, dit le Seigneur l'Eternel des armées. Il faut que tu sentes tes miseres, oui, dis-je, la profondeur de tes miseres, & que tu lamentes sur toi. Que ton malheureux ris, se change en pleurs, & ta joye, de rapine, en tristesse. Pauvre pecheur ! Pleure devant le Seigneur, crie, importune, obtine toi, que ton esprit comtemple de sens rassis toute l'indignité de ces pratiques contre nature; qu'il y pese & repese, qu'il*

Jaques
IV. *les*

les voye sous tous les points de vue de leur atrocité.

*Virtutem videant , intabescantque
relicta.*

PERSE.

Qu'il considere l'effroyable tache qu'elles ont mis sur tout ton être ; que ton cœur se souleve , qu'il se revolte jusqu'au fond , contre tant de mouvemens monstrueux qu'il a adoptés. Contemple comment tu as fait de ton intérieur *la demeure des demons & le repaire de tout esprit immonde* ; & au lieu de détourner tes yeux de la mortelle playe que tu t'es faite , portes en l'aspect en pénitence , & la perspective humiliante.

Et puisque tu n'as pas dans le tems qu'il le falloir *mortifié les faits du corps* , selon le précepte de l'Apotre , il faut pour qu'on t'ôte & qu'on t'enleve *les vêtemens sales* que tu y as mis , & que tu acquieres un nouvel habit , que tu *l'achetes* par tes violences. Je te conseille , dit le Seigneur , *d'acheter de moi des vetemens blancs* , afin que la honte de ta nudité ne paroisse point.

Zacharie
III.

Apoc. III.

Et

Et sans détruire néanmoins une santé & une vie qui t'ont été données, & que tu ne dois pas quitter sans l'ordre de ton Maître, afflige, chatie ton corps trop coupable, en lui refusant ces douceurs, qui ne doivent être que pour l'innocence, mange long tems le pain de deuil & de larmes. Les saints se font bien mortifiés, St. Paul mortifioit son corps, & un tison comme toi qu'il faut arracher du feu ne le feroit pas? Tout cela est douloureux sans doute, mais le ver qui ne meurt point, mais le feu qui ne s'éteint point le font bien d'avantage.

Mathieu
XXVI.

Il a bien fallu que ce Jesus, qui est venu sur la terre mourir pour toi, ait porté ton crime sur la croix, & qu'il se soit présenté à son ame angoissée, & l'ait attristée jusqu'à la mort, dans cette terrible nuit du jardin, où la masse des iniquités de la terre lui étoit présentée comme un tableau monstrueux.

Je ne devrois pas finir ce Chapitre, sans parler de ceux qui ont séduit & enseigné de telles horreurs, mais je n'en ai presque pas le courage. Que si ceux qui n'ont à reparer
que

que pour eux mêmes font obligés à une si rigoureuse pénitence, quelle devra être celle de ces horribles instituteurs, qui auront plongé d'autres âmes dans le même abîme? Qu'ils rugissent ces émissaires de l'ennemi, de s'être livrés à lui pour être ses instrumens en un fait si execrable, qu'ils rugissent & qu'ils hurlent; & si un reste de miséricorde & ce dernier regard d'une grace secrète vient à les toucher, quand elle leur ouvrira les yeux sur leurs manœuvres atroces, & les pénétrera de terreur, qu'ils cherchent à engager leur élèves dans les pratiques de pénitence, où ils doivent entrer eux mêmes, à faire passer jusqu'à eux les frayeurs d'un DIEU vengeur; qu'ils ne se donnent aucun repos qu'ils n'aient réparé. Hélas quelle réparation! Le mal est fait. Mais du moins qu'ils leur montrent leur angoisse, leur anxiété, un cœur touché, abattu, déchiré; qu'ils les exhortent, les fortifient, les encouragent à rebrousser; qu'ils parlent d'exemple, qu'ils leur manifestent toutes les allarmes que leurs séductions ont mis dans leur conscience; qu'ils leur présentent leurs nouvelles

vues,

vues, & tous les motifs à la repentance de la maniere la plus touchante; qu'ils fassent les derniers efforts pour les engager dans une route plus heureuse; qu'ils prient pour ces pauvres ames qu'ils ont séduit. Et en implorant dans le sac & dans la cendre le pardon de leur propres crimes, qu'ils jettent dans les bras de la miséricorde de DIEU ceux des autres qui par leurs suggestions sont devenus les leurs. Qu'ils le supplient de ne pas permettre, que tant de sang repose sur leur tête, & qu'ils mettent aux pieds du Seigneur Jesus, ces démons d'impudicité qu'ils ont allumé dans les autres, afin que sa charité les lie & les chasse.

CHAPITRE XVII.

Aux conducteurs de la jeunesse.

CE Chapitre ne sera pas long. On ne fait gueres quels avis donner aux peres & aux meres, aux conducteurs de la jeunesse. C'est ici un point extrêmement délicat. D'un coté, ce crime est si grand, l'issue, comme on

l'a

l'a vu, en est si terrible, qu'il n'est personne qui ne sente l'importance infinie d'en préserver les jeunes gens. Et quelques lâches que soient les maximes de l'éducation dans ce siècle criminel, où tout se borne à former la jeunesse pour le monde, il est certain, que comme son bonheur même dans cette vie ne sauroit subsister avec ces infames pratiques, que quand on ne compteroit pas tout ce que j'ai dit, elles préparent des maux si affreux déjà dans ce monde, que quelque irreligieux qu'on suppose tant de peres & de meres mondains, ils ne sont pas moins intéressés à en garantir leurs enfans, & les Gouverneurs ceux dont l'éducation leur est commise. Mais quoi ! Leur parlera-t-on de ce qu'ils ignorent peut-être ? Le leur apprendra-t-on ? Quelque horreur qu'on cherchat en même tems à leur en inspirer, cela ne seroit-il pas toujours trop épineux ? Et ne vaudroit-il pas bien mieux qu'ils l'ignorassent éternellement, que de leur en faire seulement naitre l'idée ? Mais ne l'apprendront ils pas tôt ou tard, dans un siècle où la jeunesse est cor-

rompue, pour ainsi dire, dès le berceau? Et l'apprendront-ils par d'autres, sans qu'on leur donne le contrepoison, si la nature est inclinée au libertinage? Mais du moins on n'aura rien à se reprocher. . . . Je ne fais que conclure, sinon qu'il faut peut-être autant de circonspection à se taire, que d'exactitude, d'attention, de dextérité à découvrir les pratiques fourdes dans lesquelles la jeunesse peut donner. Et quelques ténèbres que ces horreurs prennent pour voile, quelque tortueux que soyent leurs replis, il est possible, probable même, qu'un œil vigilant les découvrira.

Je ne saurois finir cet article, sans remarquer en passant, & avec la plus vive douleur, qu'il semble que l'attention des Gouverneurs, des Regens &c. s'épuise sur ces sciences & sur cette fausse éducation, que le monde n'a pas honte d'appeler la belle éducation, & il n'en reste plus pour la discipline & les vraies mœurs. Parler aujourd'hui d'une éducation chrétienne, entendue dans le vrai sens, c'est s'exposer inutilement à la dérision. Qu'arrive-t-il. Tandis qu'on farcit un jeune

ne

ne homme de latin & de science, qu'on lui fait en même tems sucer comme avec le lait, les maximes empoisonnées du siècle, l'ennemi, comme il est juste ne dort pas, & vient faire sa main, & en voilà pour jamais.

On ne sauroit assez le repeter, mais qui veut l'entendre. Vous n'y pensez gueres peres & meres, criblés de mondanité; mais vous le verrez un jour devant le tribunal où vous feront redemandés ces enfans, qui doivent faire votre couronne; & vous croyez qu'on se moque, quand on vous dit, qu'on ne sauroit jamais mettre assez de hayes & de remparts à la jeunesse, contre le libertinage qui l'attaque de tous côtés, & les dangers qui l'entourent, & qui à la lettre sont infinis. Et comment ne le croiriez vous pas qu'on se moque, vous qui vivez dans la plus déplorable sécurité, qui vous retirez dans le danger lui même, qui y envoyez vos enfans, qui croyez avoir tout fait, lorsque vous leur faites substituer à la mauvaise compagnie cette prétendue bonne compagnie, plus délicate il est vrai, mais non moins corrompue. Et comment craindriez vous

pour eux, ce que vous ne craignez pas pour vous mêmes, comment songeriez vous à les tirer du précipice que vous ne voulez pas voir, & où vous allez vous abimer vous mêmes! Hélas qui fait faire éviter aux jeunes gens tous les mauvais commerces? Qui fait les garder comme ce qu'il y a au monde de plus précieux? Qui fait leur inspirer de bonne heure la frayeur des jugemens de DIEU, & en faire passer la terreur jusques dans leurs veines?

CHAPITRE XVIII.

Conseils à la jeunesse.

Galat. IV.
19.

MEs petits enfans, pour lesquels je souffre les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jesus-Christ soit formé en vous: Chere jeunesse! c'est toi, qui m'as fait entreprendre ce traité, qui m'as fait hazarder les bienféances, pour arracher quelques uns d'entre vous à l'ennemi, qui cherche à vous dévorer. O si le Seigneur m'en faisoit

la

la grace, que je m'estimerois heureux, & combien je l'en bénirois ! Chere jeunesse qui rassembles tous mes vœux & toutes mes prieres, écoute encore le conseil de mon cœur, & c'est par où je finirai.

Tu l'as vu, pour ceux qui ont le malheur de tomber dans ce crime, ou l'attente la plus effroyable, ou la pénitence la plus douloureuse & le retour le plus amer. Vas maintenant, si tu l'oses, franchir la barriere ; & sans pudeur, sans conscience, sans foi, sans loi, sans discipline, *vas selon le train de ton cœur & selon le regard de tes yeux.* O mon enfant ! voudrois-tu marcher de front contre ton DIEU, ce DIEU qui te comble de biens, qui met la joye dans ton cœur ; voudrois-tu perdre ta santé, te mettre mille fois plus bas que le plus vil des animaux, dégrader honteusement l'excellence de ta nature, hazarder ton salut, la perte de ton ame & de cette grace plus précieuse que l'or & les richesses de tout l'univers. Et contre quoi ? O DIEU, quel échange ! Contre ces infames voluptés d'un instant,

du sein même desquelles sort le fiel cruel de l'aspic, & l'amertume la plus dévorante.

*- - Quoniam medio de fonte leporum,
Surgit amari aliquid quod in ipsis flo-
ribus angat.*

LUCRET. L. IV.

Il vaut bien mieux se marier que de bruler. Le mariage est un état dans l'ordre de Dieu, lorsqu'il est un moyen de tenir la chair plus facilement soumise à l'esprit, sans lui permettre une dangereuse licence. Notre Seigneur l'a sanctifié cet état, en l'honorant de sa présence aux noces de Cana. Et il vaut bien mieux sans doute y entrer de bonne heure, que de donner dans les prostitutions de la luxure, ou dans les horreurs de l'énormité.

Que si les circonstances ou ta vocation t'en éloignent, ta situation est critique. C'est une épée à deux tranchans, sujet de chute, ou de releve-ment; malheureux si tu te laisses dominer au tempéramment, heureux & trop heureux, si priant, luttant, combat-

battant, tu remportes enfin la victoire.

Sans doute tu seras éprouvé. Hé qui ne l'est pas ? Il faut bien l'être pour qu'on puisse montrer sa fidélité, & remporter la couronne. Sans la tentation, il ne seroit plus de vraie vertu. Notre Chef y a bien passé à d'autres égards, & repoussant l'ennemi, a présenté à son Eglise un modele pour tous les siècles. C'est l'inévitable loi des enfans d'Adam, & la peine imposée à la souillure de notre origine, mais qui peut aller se perdre dans le plus beau triomphe. Chaque état a ses épi-nes ; il faut également des combats dans le mariage, si on ne veut pas abuser de sa sainteté, & la tourner en dissolution.

N'abandonne pas le Conducteur invisible de ta jeunesse. Ecoute Jesus ton Sauveur, qui, au premier assaut que te livrera l'ange de l'impudicité, te dit, *Celui qui vaincra, je le garantirai ensuite dans l'heure de la tentation qui doit arriver.* C'est à dire, tu le vois, qu'il te tend la main ; qu'il vient, si tu veux, à ton secours ; qu'insensiblement, pour peu que tu veuilles te

jetter dans ses bras & écouter sa voix, il t'aidera, il t'excitera, il te fera aller de progrès en progrès, de victoire en victoire; il te donnera toujours plus de forces; tu seras étonné des miracles de Providence qui se feront pour toi, & qui viendront mettre une haye entre toi & la chute. Il viendra ce Jesus, si vigilant, si tendrement prêt à t'arracher aux ravages de l'ennemi, pour peu que tu combattes, & quand il vient, que ne donne-t-il pas! Ses graces, la force, la vérité, la lumiere. Il viendra & éclairera ton esprit sur les vrais biens, il anéantira les préjugés, il dissipera les nuages de tes passions, il en calmera les orages; il viendra & il amenera ton intérieur à la regle; il amortira tes sens, il éteindra les délires d'une imagination déreglée; il anéantira les motifs faux & confus de séduction qu'ils présentent à l'esprit; il te donnera la grace & la gloire; il substituera à l'amour impur de la créature, l'amour de ton Créateur, & te sortant du dangereux domaine des sens, il t'établira sur cette base pure de la chasteté, qui est déjà ici bas un avant-gout du Ciel. J'ai

J'ai connu un homme à qui l'ardeur du tempéramment a livré pendant huit ans de cruelles attaques. Il fut établi enfin pour prix de sa fidélité, dans la plus merveilleuse pureté. Quelle palme & quel laurier ! *Il marchera avec Jesus, vêtu de blanc, parce qu'il ne s'est pas souillé avec les femmes. Voilà les vrais eunuques qui héritent le royaume, & ces violens qui ravissent le Ciel.*

O jeunesse ! point de lacheté, de timidité, de molesse.

Non est ad astra mollis e terris via.

Mourir plutôt, que de perdre son innocence, & arracher plutôt l'œil qui est en scandale. Mais je le repete, c'est surtout aux commencemens qu'il faut s'opposer. Si peu qu'on mette le pied sur ce filet on est enlacé. Sitôt que ton cœur commence à s'ouvrir, il faut le fermer ; qu'il soit pour le vrai Epoux seul, & comme une fontaine cachetée & fermée à toutes les amorces. La vierge oublieroit-elle son ornement & l'épouse ses atours ? Fais accord avec tes yeux,

Cantique

Jeremie

II. 32.

évite les regards ; entre de bonne heure dans ces heureuses pratiques de la tempérance , qui énervent la frénésie du temperamment , & en circonscivent les emportemens. Evite scrupuleusement tout ce que tu éprouveras allumer en toi la cupidité. O qui dira assez l'importance de la victoire ! On connoit trop peu dans le siècle impur , l'ineffable prix de la chasteté. Tout y est piège pour la jeunesse , & l'exemple est un poison universel.

Mais contemple pour te fortifier la magnifique perspective qui est au bout ; ton corps & ta vie qui reposeront en esperance ; & cette vie éternelle destinée à ceux qui par leur persévérance cherchent l'honneur , la gloire & l'immortalité. Songe que tu n'es jamais seul , que dans les plus profondes ténèbres de la nuit , il est un DIEU , pour qui il n'en est point. O jeunesse , que la crainte de l'Eternel soit le principe de ta sagesse , parce qu'il amenera en jugement tout ce qui est caché.

Ps. 139.

Ecclesiast.
XII.

Prov. VII. Mon fils garde mes commandemens & tu vivras , garde les comme la prunelle de

de tes yeux. Lie les à tes doigts & écris les sur la table de ton cœur. Dis à la sagesse, tu es ma sœur, & appelle la prudence, ta parente. O mon fils! Si les pécheurs te veulent attirer, ne t'y accorde point; s'ils disent viens avec nous, dressons des embuches pour tuer... ne te mets point avec eux & retire ton pied de leur sentier, parce qu'ils courent au mal & se batent de répandre le sang.....

Si tu reçois ma parole, & que tu inclines ton cœur à l'intelligence, elle te gardera de ceux qui laissent les chemins de la droiture pour marcher par la voye des ténèbres..... qui se rejouissent dans le mal & s'égayent dans les renversemens..... desquels les chemins sont tortus & qui vont de travers en leur train..... afin que tu marches dans la voye des gens de bien, & que tu gardes les sentiers des justes, car ceux qui sont justes habiteront en la terre, mais les méchans en seront retranchés. Ne donne pas ton honneur à d'autres, & tes ans au cruel..... de peur que tu ne rugisses quand tu sera près de ta fin, quand ta chair & ton corps seront

Proverb.
II. passim.

Prov. VI

con-

consumés, & que tu ne dises, comment
 ai je hai l'instruction, & comment mon
 cœur a-t-il dédaigné les repréhensions; com-
 ment n'ai-je point obéi à la voix de ceux
 qui m'instruisoient?

Apoc. Heureux donc celui qui veille & qui
 XVI. 12. ne laisse pas souiller ses habits!

F I N.

T A B L E

T A B L E

D E S C H A P I T R E S .

Avant - propos. pag. I

CHAPITRE I. *De l'origine des luxu-
res artificielles.* II

CHAP. II. *Comparaison de deux cri-
mes , fornication & énormité secrète.*
18

CHAP. III. *Suite de la comparaison.
Des ravages que ces pratiques font
dans l'intérieur.* 21

CHAP. IV. *Dans l'énormité secrète
on péche contre DIEU , contre la so-
cieté & contre soi même. Objections
refutées.* 26

CHAP. V. *Turpitude de ces actes. L'é-
norme cité au Tribunal de la Brute.* 48

CHAP. VI. *Du crime d'Onan , & des
crimes relatifs.* 54

CHAP.

- CHAP. VII. *Des souillures de la nuit. Théorie des songes. Leur origine. Discussion philosophique.* 64
- CHAP. VIII. *Qui contient le Chapitre XXX. du Livre X. des Confessions de St. Augustin.* 79
- CHAP. IX. *De la coulpe des songes lascifs. Ses quantités. Son imputation.* 84
- CHAP. X. *Usages. Consequences. Directions & conseils relatifs aux songes lascifs.* 101
- CHAP. XI. *De la souillure, que l'énorme met sur son intérieur, considéré comme intérieur du Chrétien.* 111
- CHAP. XII. *Continuation & confirmation du Chapitre précédent.* 120
- CHAP. XIII. *Destinée du corps de l'énorme, considéré comme corps du Chrétien.* 125
- CHAP. XIV. *Témoignages de l'Écriture.* 131

CHAP. XV. *De ceux qui instruisent la jeunesse dans ces abominables pratiques.* 143

CHAP. XVI. *Remedes & Conseils aux Coupables.* 150

CHAP. XVII. *Aux Conducteurs de la jeunesse.* 168

CHAP. XVIII. *Conseils à la jeunesse.* 172

F I N.

FAUTES A CORRIGER.

- Page 24. ligne 3. *l'un agit par*; lisez, *l'un qui agit par.*
- Page 38. ligne 13. *dans la pbisique*; lisez, *dans le physique.*
- Page 62. ligne 8. *Opes irritamenta dolorum*: lisez, *malorum.*
- Page 68. ligne 24. *la physique*; lisez, *le physique.*
- Page 75. ligne 25. *mettre en feu*; lisez, *mettre en jeu.*
- Page 77. ligne 14. *livrer un combat*; lisez, *livrer le combat.*
- Page 111. ligne dernière; *en sont les sanctuaires*; lisez, *en sont le sanctuaire.*
- Page 125. ligne antipenultieme, *ne doivent être jugés*, lisez, *ne devoient être jugés.*

